



CAI Centre d'Action
Interculturelle
de la province de Namur ASBL



Rapport 2023 d'activités



Perspectives 2024



TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Actions de première ligne

- Chiffres généraux
- Insertion socio-professionnelle
- Bureaux décentralisés

Actions de deuxième ligne

- Coordination d'activités d'accueil et d'intégration
- Plan provincial et Local d'Intégration (PPLI)
- Plateformes
- Coordinations locales
- Accompagnement des opérateurs de terrain
- Veille et travail thématique spécifique

- Formations
- Actions de sensibilisation
- Interpellation

Communication

Gestion et supports

- Conseil de direction
- Conseiller en prévention
- Instances

Annexes

ACCOMPAGNEMENT > 5

FORMATIONS > 7
> 8
> 10
> 12

RÉSEAU > 23
> 23

PARCOURS D'INTÉGRATION > 27
> 33
> 39
> 41

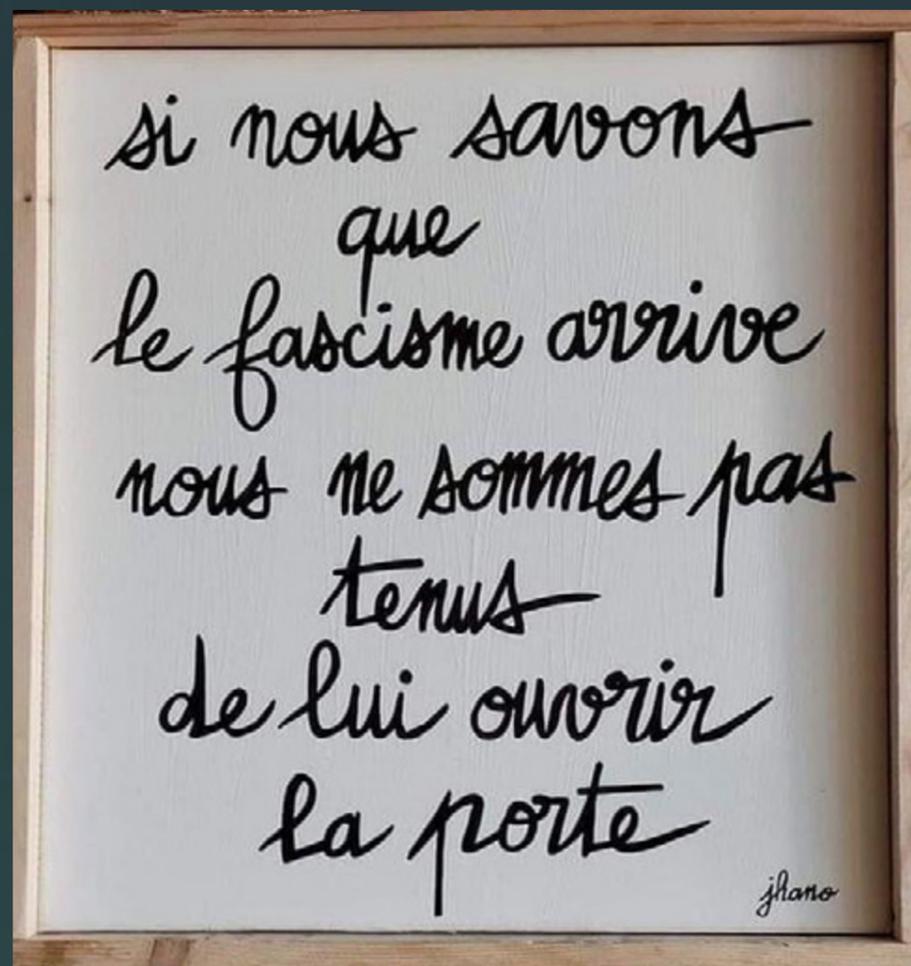
LUTTE CONTRE LE RACISME > 47
> 55
> 57
> 61

INTERPELLATION > 67
> 67
> 70
> 71

> 73

Rapport 2023
d'activités

Perspectives
2024



INTRODUCTION

Nous avons tristement terminé l'année 2023 avec un nouveau pacte sur la migration et l'asile en violation avec le droit international. On peut désormais écrire Europe Forteresse avec un «F» majuscule. La langue française « s'enrichit »...

Aux oubliettes les critères clairs pour une véritable politique d'accueil,
Aux oubliettes le respect des droits et de la personne,
Aux oubliettes une politique migratoire juste et humaine !
Une France qui supprime du dictionnaire les mots « liberté, égalité et fraternité » avec sa nouvelle loi sur l'immigration...
Une Belgique qui semble se préparer à suivre la tendance... Et qui, à vrai dire, est déjà un très bon élève en la matière. Malgré les associations et les citoyens qui revendiquent dans le vide. Tant de bouteilles à la mer.
Cependant, en Europe, ce ne sont pas des bouteilles que l'on jette à la mer, mais des hommes, des femmes, des enfants, réfugiés de toutes sortes, qui fuient leur pays. Jamais migrants volontaires... On ne migre pas, on se réfugie !
On fuit la guerre européenne qui se prolonge en Ukraine, la crise israélo-palestinienne qui explose, les élections au Congo qui dégénèrent,...

Mais aussi tous ces conflits mondiaux, ces persécutions, ces régimes totalitaires qui sans cesse poussent les humains sur les routes migratoires,
Ces humains qui se retrouvent face à des murs de plus en plus hauts,
Des mers qui donnent la mort.

C'est avec le cœur lourd de cette situation mondiale que nous commençons l'année 2024.
Avec de grandes appréhensions pour les élections à venir.
Avec une extrême droite qui monte qui frappe à nos portes, en rythme avec cette forteresse européenne,...

Mais c'est,
Avec la rage au ventre,
Avec la force qui nous anime,
Avec la solidarité que nous trouvons au sein de notre équipe, de nos instances, de notre réseau provincial, nos alliés, nos fédérations,
Avec nos valeurs qui nous tirent,
Que nous lèverons nos boucliers face à ces attaques envers notre humanité et notre démocratie,
Que nous tenterons de lutter contre le repli sur soi, contre toute forme de repli identitaire.

C'est pas à pas, chaque jour,
derrière chaque accompagnement des personnes étrangères,
derrière chaque rencontre partenariale,
derrière chaque action ou projet,
au sein de chaque travail en réseau

que nous ferons tout notre possible pour que notre Wallonie reste une terre d'accueil et d'humanité.

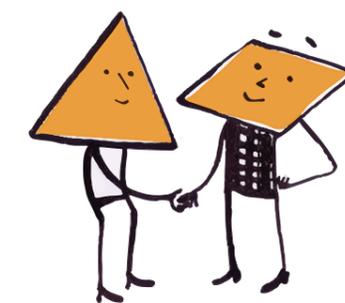
1^{ÈRE} LIGNE

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Vingt mois se sont déjà écoulés depuis le début du conflit ukrainien, avec les premières arrivées en Belgique et dans toute l'Europe des populations fuyant le conflit. Aujourd'hui, nous pouvons enfin souffler et constater que l'accompagnement de ce public est rentré progressivement, tout au long de l'année 2023, dans une phase de gestion du travail social, tel que nous le connaissons habituellement. Il est à préciser que les pratiques mises en place pour répondre à l'urgence ont montré leur efficacité et ont trouvé une place dans le travail quotidien. Pour faire face à ce surcroît de travail, le renfort de l'équipe par des personnes avec des profils russophones/ukrainophones engagées sous article 60 reste indispensable et l'octroi du subside exceptionnel de la Région wallonne permet encore aujourd'hui de ne pas surcharger une équipe déjà au maximum de ses capacités. Le déploiement de l'équipe, grâce aussi à un engagement supplémentaire, permet de garantir une qualité de l'accompagnement individuel pour l'ensemble des publics qui fréquentent le CAI. Car si l'année 2023 a été marquée par l'accompagnement toujours soutenu du public ukrainien, elle est également marquée par un nombre important d'accompagnements pour tous les autres publics, également en demande pour avancer dans leurs différentes démarches liées aux parcours d'intégration, à l'insertion socio-professionnelle ou à leur situation sociale et administrative.

A travers la réalité des différents bureaux d'accueil, ce renforcement de l'équipe permet également une plus grande souplesse des permanences proposées afin de répondre aux demandes qui ont tendance à fluctuer.

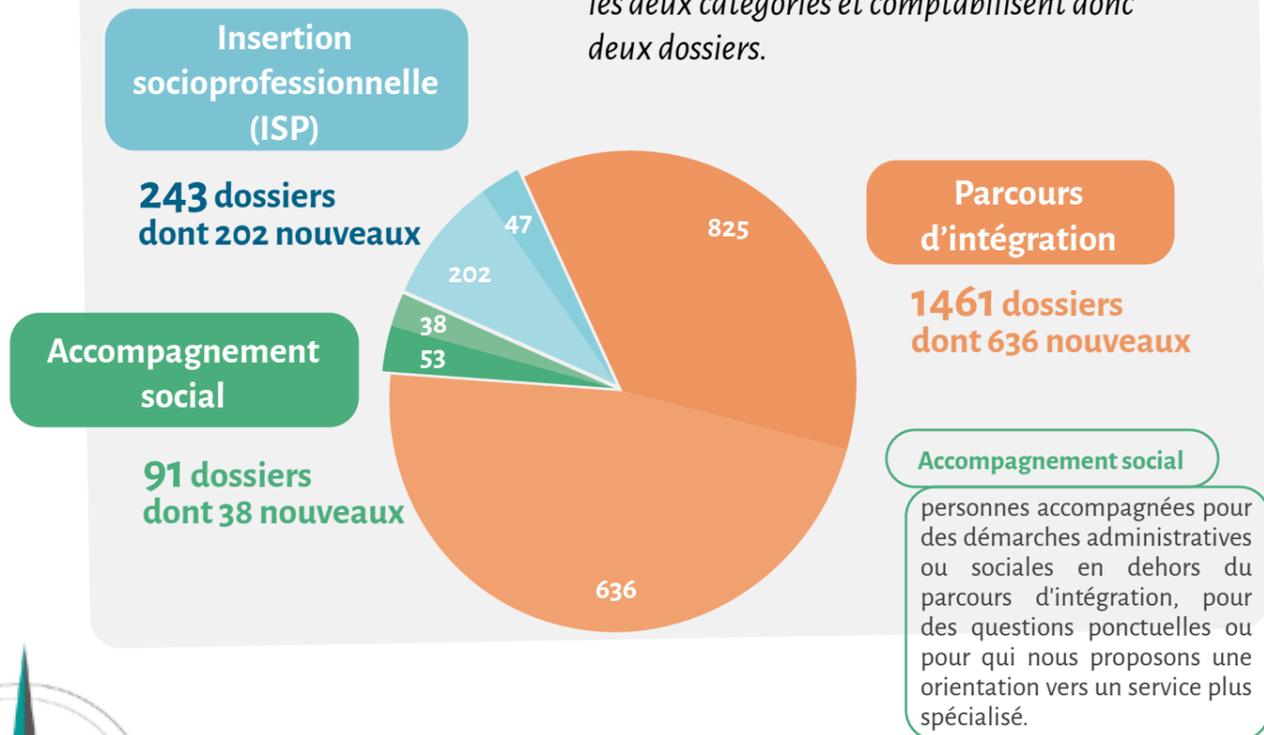
Plus globalement, soulignons que cette bonne gestion interne qui a permis le renforcement de l'équipe était tout à fait souhaitable vu l'évolution du travail de la première ligne. Les situations que vivent les personnes étrangères sont de plus en plus difficiles et cela impacte fortement le mental de l'équipe de première ligne pour laquelle nous avons dû remettre en place une supervision collective.



Chiffres généraux

En 2023, **1795** dossiers ont été traités par les accompagnateurs interculturels, dont **876 nouveaux** ouverts cette année-là

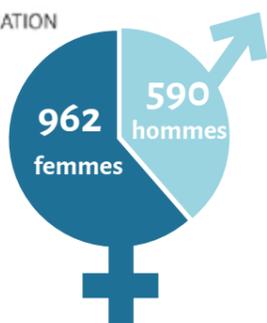
Certaines personnes sont accompagnées dans les deux catégories et comptabilisent donc deux dossiers.



Chiffres du parcours d'intégration et d'accompagnement social

soit **1552** personnes

Genre



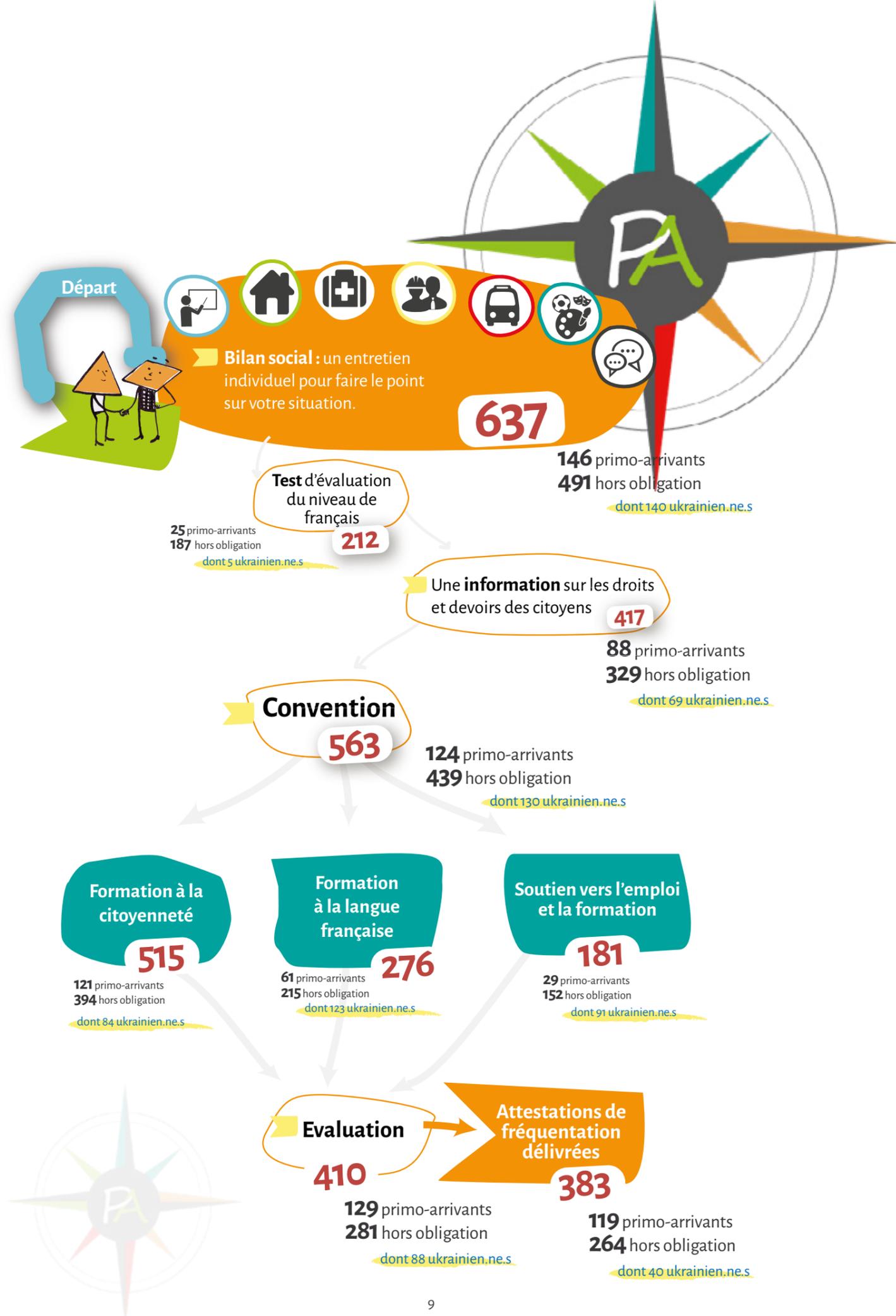
Origine

Hors UE : 1524
UE : 24
Belges : 4

87 pays d'origine différents sont représentés.

Top 5 des pays d'origine

Ukraine : 436
Maroc : 101
Syrie : 77
Palestine : 60
Cameroun : 55



Insertion socioprofessionnelle

En 2023, le projet d'insertion socio-professionnelle du CAI a connu un nouveau déploiement avec la mise en route concrète du projet FSE (Fonds Social Européen) du CAI. En complément du dispositif déjà existant, c'est donc l'offre globale en ISP qui s'est encore renforcée. Grâce au recrutement d'une personne supplémentaire à partir du 01/07/2023, l'équipe ISP du CAI compte aujourd'hui quatre personnes et met en œuvre des sessions et des modules de formation, courts ou longs en fonction de la demande du public, de ses attentes, de son projet professionnel. Un suivi individuel est également proposé aux personnes qui le souhaitent, via des plages de rendez-vous ou via notre permanence ISP du mercredi matin.

L'accompagnement des personnes pour leurs demandes en insertion socio-professionnelle s'est donc poursuivi tout au long de l'année, avec des rendez-vous qui se font exclusivement en présentiel. Cette offre est accessible sur l'ensemble du territoire de la province de Namur et s'adapte en fonction de l'origine géographique des demandes. A Namur, les rendez-vous sont fixés dans les locaux du CAI. Ailleurs sur la province, les rendez-vous sont organisés soit sur les lieux des permanences du parcours, soit dans les locaux des partenaires. La demande principale d'accompagnement concerne l'équivalence de diplôme.

Des séances d'informations collectives ont également pu être organisées sur différentes thématiques en lien avec l'insertion socio-professionnelle et les demandes des personnes accompagnées (emploi en Belgique, formations pour adultes, recherche d'emploi en ligne, équivalence de diplôme). Globalement, ces séances ont rencontré un vif intérêt de la part du public.

Sur toute l'année 2023 nous avons organisé 18 séances d'informations d'une durée de 3 à 4 heures, en différentes langues (français, russe, arabe, albanais,...).

Que ce soit en collectif ou en individuel, dans le cadre du projet FSE, 196 personnes ont été accompagnées.

CAI Centre d'Action Interculturelle de la province de Namur ASBL

Accompagnement en insertion socio-professionnelle

Vous êtes une personne étrangère ou d'origine étrangère?

Vous cherchez du travail? Une formation? Des conseils?

NOUS POUVONS VOUS AIDER

- ✓ Equivalence de diplôme
- ✓ Contact avec les employeurs
- ✓ Rédaction de CV
- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Préparation aux tests d'entrée
- ✓ Orientation
- ...

Activités de l'ISP en chiffres

- Rendez-vous individuels** : 351
- Séances collectives** : 8
soit 85 participants
- Sessions « Forem »** : 5
soit 47 participants



Un projet spécifique en ISP : « Levons les Freins »

Depuis 2022, à la suite d'un appel à projet du FOREM, le CAI a pu mettre en place son nouveau projet intitulé « Levons les freins ».

Celui-ci consiste en une session de formation de maximum 12 semaines durant lesquelles nous accueillons un groupe de +/- 12 personnes. Durant ces 12 semaines, les personnes participent à divers ateliers collectifs (CV, équivalence de diplôme, recherche d'emploi en ligne, rencontres de professionnels,...) mais aussi à des rendez-vous individuels pour leur permettre d'avancer sur leur projet professionnel et de mettre en place un plan d'action concret.

Ce projet a lieu en différents endroits sur la province de Namur. En 2023, il a eu lieu à Namur (2 sessions), à Gembloux, à Sambreville, à Philippeville. D'autres villes sont prévues en 2024 (Dinant, Florennes,...).

Sur l'année 2023, 47 personnes ont participé à ce projet. Sur ces 47 personnes, 15 personnes ont été mises à l'emploi, 15 personnes ont entamé une formation, 4 personnes ont trouvé un stage, 9 personnes ont été réorientées vers des opérateurs (cours de Français, remise à niveau,...).

Dans ce projet, 5 personnes ont pu bénéficier d'un projet de mentorat dans différents domaines tels que le social, la vente, l'industrie,...

Ce projet sera financé jusqu'en 2024 et 5 sessions sont prévues par année. En termes de perspectives, l'année 2024 sera aussi une période de transition pour ce projet avec des pistes à concrétiser pour la poursuite du dispositif, toujours en collaboration avec le Forem.

CAI Centre d'Action Interculturelle de la province de Namur ASBL

Un projet soutenu par DigitalEES by digital wallonia

forem

Vous êtes une personne étrangère ou d'origine étrangère en Belgique?

Le CAI peut vous aider pour L'EMPLOI ET LES FORMATIONS

Une aide et des formations en plus des services du CAI et des autres organismes d'insertion pour :

- ✓ Préparer son entrée dans le monde du travail
- ✓ Identifier ses difficultés personnelles, ses différences culturelles
- ✓ Comprendre la société belge et le monde du travail
- ✓ Construire un parcours personnalisé et adapté à ses besoins
- ✓ Devenir autonome

CONDITIONS:

- ✓ Etre étranger ou d'origine étrangère
- ✓ Etre inscrit comme demandeur d'emploi au Forem
- ✓ Parler et comprendre le français, même avec des erreurs (niveau A2)

Vous n'êtes pas dans ces conditions? Le CAI peut quand même vous accompagner! Contactez-nous pour faire une demande.

***EXEMPLES D'ATELIERS:** projet professionnel, créer son profil Forem, créer son CV, mieux se connaître, mobilité, autoévaluation d'emploi, bilan numérique, équivalence de diplôme, rencontres avec des professionnels,...

Levons les freins!

Ateliers* de formation et d'information

Seul ou en groupe

A Namur, Andenne, Gembloux, Sambreville, Dinant, Ciney, Philippeville et Beauraing

Contact:
Honorine Kuete
081 71 35 28
honorine@cainamur.be

Le CAI est soutenu par: Europe, Province de Namur, ASBL, Sambre ville, forem

Illustrations: vecteezy.com Ed. resp.: Benoîte Dessicy - 081 73 71 76 - Août 2023
N° d'entreprise 0429681789 - Compte bancaire: BE10 0012 3001 8604 - RPM Tribunal de Namur

Les bureaux d'accueil décentralisés



Dossiers traités en 2023...

Namur	1062	dont 206 ukrainien.ne.s
Andenne	86	dont 27 ukrainien.ne.s
Beauraing	44	dont 25 ukrainien.ne.s
Ciney	130	dont 36 ukrainien.ne.s
Dinant	103	dont 16 ukrainien.ne.s
Gembloux	132	dont 59 ukrainien.ne.s
Philippeville	99	dont 19 ukrainien.ne.s
Sambreville	92	dont 48 ukrainien.ne.s

Soit un total de **436** personnes ukrainiennes accompagnées

Andenne

Gesves

Ohey

Andenne

Personnes relayées par l'administration communale :

- d'Andenne : 42
- de Gesves : 8

Personnes relayées par les opérateurs de la région :

9 personnes (PCS, CPAS, Cellule migrants du Forem, ILA)

11 autres sont venus par bouche-à-oreille.

Accompagnement individuel

Le Bureau d'accueil décentralisé d'Andenne regroupe trois communes, à savoir Andenne, Ohey et Gesves. Les permanences se déroulent à Andenne au sein du bâtiment du Plan de cohésion sociale situé au 3 rue de la Papeterie.

L'horaire habituel est le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois dans l'après-midi (13h-16h), avec une moyenne de deux rendez-vous par permanence.

La majorité de notre accompagnement concerne le parcours d'intégration volontaire dans le cadre de la demande de nationalité.

Au cours de l'année 2023, il y a eu plusieurs changements dans les équipes des opérateurs et partenaires, notamment. Ces changements nécessitent de rapidement recréer du lien avec les nouvelles personnes engagées afin de poursuivre notre collaboration sur le territoire local.

Nous avons participé au Salon de l'emploi d'Andenne qui a eu lieu en octobre 2023. Une expérience positive pour nous, car l'équipe ISP a pu recruter quelques bénévoles dans le cadre de ses projets.

Le CAI continue de participer à la plateforme VIF (violence intrafamiliale).

Formations

Sur les modules de formation à la citoyenneté prévus à Andenne, un seul a été organisé par le PCS d'Andenne. Il a permis à 7 personnes en procédure de demande de nationalité d'effectuer les démarches pour prouver leur intégration sociale. Le deuxième module a été annulé, à la suite du départ du formateur. Le PCS d'Andenne ayant décidé de ne plus organiser de formation à la citoyenneté, notre travail, en 2024, sera de chercher une solution pour continuer à proposer un module à Andenne. Un opérateur namurois délocalisera probablement un de ses modules.

Au niveau de la formation à la langue française, le PCS d'Andenne continue de proposer des cours à destination des personnes non-francophones résidant dans la commune et des alentours. Pour répondre aux besoins locaux, l'offre de formation avait été renforcée, en 2022, par des cours organisés à l'école de Promotion sociale d'Andenne. Comme prévu, ces cours ont cessé en juin 2023, après avoir répondu aux besoins identifiés.

Personnes accompagnées en 2023 :

86

- Primo-arrivants : 17
- Hors obligation : 63
- Accompagnement social : 5
- ISP : 1

Beauraing

Personnes relayées par l'administration communale :

- de Beauraing : 22
- de Gedinne : 10
- d'un autre bureau d'accueil : 1 (Florennes)

Personnes relayées par les opérateurs de la région :

9 (Fedasil, CPAS)

Bouche à oreille : 1

Accompagnement individuel

Les permanences du bureau d'accueil de Beauraing se déroulent les troisièmes jeudis de chaque mois, dans les locaux de l'Administration communale, place de Seurre 3-5-7 à Beauraing.

Comme depuis plusieurs années déjà, le bureau d'accueil de Beauraing ne fait pas l'objet d'une grosse actualité. En effet, outre l'afflux des demandes du public ukrainien jusqu'en fin d'année 2022, la fréquence des permanences est revenue à la normale courant 2023, à savoir une fois par mois.

Les principales demandes s'articulent généralement autour de la réalisation du parcours d'intégration, des démarches pour une équivalence de diplôme ou pour des démarches sociales.

Formations

Seul le centre Fedasil a donné des formations à la citoyenneté, plus particulièrement des FIC en langues étrangères.

Aucune FIC à destination d'un public francophone inscrit dans le cadre du Parcours n'a été donnée à Beauraing cette année, contraignant les personnes en demande de nationalité à une longue attente ou alors à se déplacer parfois loin pour pouvoir suivre la formation.

Personnes accompagnées
en 2023 :

44

Primo-arrivants : 8
Hors obligation : 35
Accompagnement social : 0
ISP : 1

Beauraing

Gedinne

Bièvre

Vresse
sur
Semois

Le public ukrainien subit également les effets négatifs de cette situation puisqu'il n'a pas pu bénéficier de la mise en place d'un module de formation lui permettant de conclure son parcours d'intégration, et ce malgré un accord avec Fedasil qui laissait entrevoir la mise en œuvre d'un tel module en cours d'année. Malgré la bonne volonté du centre de Pondrôme, c'est encore et toujours la mobilité, particulièrement compliquée dans la région, qui a été la cause de cette difficulté d'organisation. En cette fin d'année 2023, des contacts ont été repris avec MOBILSUD et avec le CPAS pour trouver des solutions.

Concernant les séances d'info droits et devoirs (SIDD), la plupart se sont données de façon individuelle.

La problématique de l'offre de cours de français demeure elle aussi d'actualité, l'offre reste insuffisante au regard de la demande et les personnes sont parfois obligées d'aller plus loin, moyennant une logistique et des frais de déplacement supplémentaires.

Pour y remédier, le centre Fedasil de Pondrôme a noué un partenariat avec l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française de Dinant pour proposer un cours de français langue étrangère, avec la particularité que celui-ci est ouvert aux personnes extérieures au centre.

Ciney

Personnes relayées par l'administration communale :

Relayé par l'administration communale :

- de Ciney : 9
- d'Assesse : 5
- de Hamois : 4
- de Rochefort : 8
- de Somme-Leuze : 6
- de Havelange : 2
- d'un autre bureau d'accueil : 3

Personnes relayées par les opérateurs de la région :

39 (ILA, CPAS, Cellule migrants du Forem)

Par bouche à oreille : 25

Accompagnement individuel

Le bureau d'accueil de Ciney reste bien établi à la maison Citoyenne (Rue Charles Capelle, 19 à 5590), lieu très bien situé, facilement accessible et connu de la région. C'est au même endroit que se déroulent les cours de français et d'autres activités sociales. Le parking est aisé, gratuit et le bâtiment accessible aux PMR.

Les permanences qui avaient été renforcées en 2022 à la suite de l'arrivée des Ukrainiens, ont repris un rythme habituel : les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois. En fonction des besoins, ces permanences peuvent être élargies à d'autres moments pour autant que la demande soit faite à l'avance. C'est le cas par exemple pour l'accompagnement spécifique des Ukrainiens.

Comme les années précédentes, la bonne collaboration continue avec le PCS ainsi qu'avec les communes, les ILI comme la Farandole et l'ILA de Rochefort. Il est toutefois à noter que la commune de Ciney a orienté très peu de personnes qui répondent aux conditions d'un parcours d'intégration obligatoire. Par ailleurs, la commune a orienté des personnes pour un accompagnement dans le cadre de leurs démarches pour une demande de nationalité.

Personnes accompagnées
en 2023 :

130

Primo-arrivants : 31
Hors obligation : 83
Accompagnement social : 8
ISP : 8

Assesse

Havelange

Hamois

Ciney

Somme
Leuze

Rochefort

Dinant

Personnes relayées par l'administration communale :

- de Dinant : 16
- de Hastière : 15
- d'Yvoir : 5
- de Houyet : 2
- de Anhée : 1
- d'un autre bureau d'accueil : 4

Personnes relayées par les opérateurs de la région :

26 (Centre Croix-Rouge, SAD, le Tremplin)

Par bouche à oreille : 27

Accompagnement individuel

Tout comme les années précédentes, le bureau d'accueil de Dinant est installé au sein du PCS (Rue Léopold 1-3 à 5500 Dinant). Lieu stratégique, situé près de la commune dans un bâtiment qui accueille beaucoup d'institutions comme l'EPN, la MIRENA, la Bibliothèque, une partie des cours de FLE, ... Le bureau BAPA se trouve toujours au rez-de-chaussée.

Les permanences qui avaient été renforcées en 2022 à la suite de l'arrivée des Ukrainiens, ont repris un rythme habituel : les 2ème et 4ème jeudi du mois. Il est toujours possible de venir à d'autres moments pour autant que la demande soit faite à l'avance et pour être sûr de disposer d'un local de rendez-vous.

La bonne collaboration continue avec le PCS ainsi qu'avec les ILI comme le SAD et le tremplin.

Seule la commune d'Yvoir avec son centre Croix-Rouge oriente régulièrement des personnes pour des demandes en ISP et dans le cadre du parcours. Les autres communes, en ce compris celle de Dinant ont orienté très peu de personnes si ce n'est pour les accompagnements dans le cadre de la demande de nationalité.



Formations

Au niveau de la formation à la citoyenneté, comme à Beauraing et Ciney, c'est le même constat que l'an dernier. L'opérateur PAC Dinant Philippeville n'ayant pas obtenu de financement en 2023, une formation avait été délocalisée de Namur à Dinant par le CIEP, fin 2022. En 2023, aucune formation n'a pu être organisée sur le bureau d'accueil de Dinant, obligeant les personnes de se déplacer jusqu'à Namur.

Les formations en français, quant à elles, sont dispensées par 3 opérateurs à Dinant : Lire et Ecrire, SAD et le Tremplin.

Personnes accompagnées
en 2023 :

103

Primo-arrivants : 12
Hors obligation : 69
Accompagnement social : 18
ISP : 4

Gembloux

Personnes relayées par l'administration communale :

- Gembloux : 22
- Sombreffe : 5
- Eghezée : 4

Personnes relayées par les opérateurs de la région :

23 (GAG, CPAS, Cellule migrants du Forem, Fondation J. de Namur)

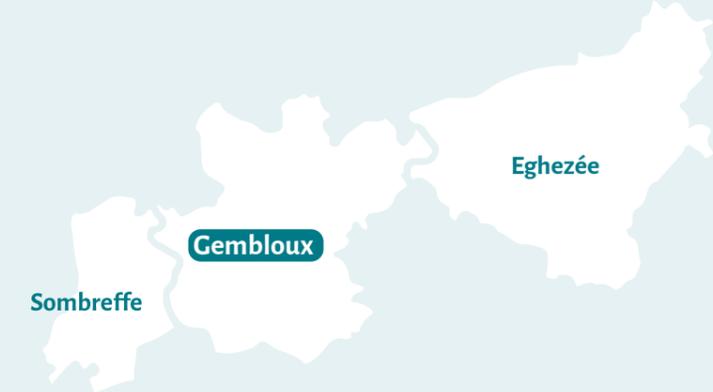
Par bouche à oreille : 21

Accompagnement individuel

Le type de demandes sur ce territoire reste dans la continuité de l'année 2022. Il s'agit des demandes liées au parcours d'intégration avec une tendance accrue pour des demandes d'ISP.

Pour l'année 2023, ce sont au total 24 permanences décentralisées qui ont eu lieu dans les locaux de l'administration communale de Gembloux. Les personnes qui résident à Sombreffe et à Gembloux sont reçues dans ce même espace. Les permanences se déroulent les 2ème et 4ème jeudi du mois et ont été complètes. Concernant les personnes d'Eghezée, il est difficile pour ce public de se rendre aux permanences de Gembloux en raison de problèmes de mobilité. Pour cette raison, 9 permanences ont été organisées à Namur pour répondre aux besoins de ce public.

À la demande des acteurs (partenaires, personnes, bénévoles...), notre stratégie d'action s'adapte en fonction des réalités du territoire. Nous allons aussi à la rencontre du public en dehors de nos permanences, notamment chez nos partenaires associatifs et institutionnels.



Formations

En 2023, trois modules de formations à la citoyenneté ont été organisés par le Groupe Alpha Gembloux : deux AOC et une FIC. Grâce à celles-ci, c'est au total 28 personnes qui ont pu valider l'axe citoyenneté de leur parcours d'intégration.

Au niveau de l'apprentissage de la langue, le Groupe Alpha Gembloux a poursuivi la mise en place de cours de français, tout au long de l'année. Seul opérateur pour le nord de la province mais aussi du sud de la province du Brabant Wallon, il accueille un grand nombre de personnes ayant fui le conflit ukrainien et a donc maintenu une offre plus importante de cours en 2023 pour répondre à ces besoins.

Personnes accompagnées
en 2023 :

132

Primo-arrivants : 20
Hors obligation : 94
Accompagnement social : 3
ISP : 15

Namur

Personnes relayées par l'administration communale :

- Namur : 366
- Profondeville : 1
- Floreffe : 4
- La Bruyère : 3
- Fernelmont : 4
- Un autre bureau d'accueil : 23

Personnes relayées par les opérateurs de la région : 137

Par bouche à oreille : 206

Accompagnement individuel

Malgré notre forte volonté de ne pas faire de différence entre les différentes nationalités que nous rencontrons au profit des Ukrainiens nous devons néanmoins reconnaître que nous n'avons pu donner suite, dans des délais raisonnables, à certaines demandes, faute de temps. Le renforcement de l'équipe a permis de résorber la liste d'attente qui prenait de l'ampleur. Cependant, nous avons rencontré des difficultés pour planifier tous les rendez-vous dans les délais habituels. Par rapport à l'année dernière, nous avons vu apparaître de manière plus importante les publics d'autres nationalités avec des demandes de parcours « volontaires », essentiellement pour la demande de nationalité, mais aussi des personnes soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration.

Formation

En dépit de la mobilisation du réseau pour répondre à la forte demande de module AOC, nous continuons à éprouver des difficultés à inscrire les personnes dans des délais raisonnables. Cette attente pose problème pour les primo-arrivants qui doivent terminer leur parcours d'intégration dans un délai imparti. A ceci, viennent s'ajouter les nombreuses demandes du public hors obligation dont notamment les Ukrainiens.

Certains opérateurs ont mis en place des modules FIC en langues spécifiques comme la Croix Rouge, ouvrant des places supplémentaires pour le CAI, ce qui a permis de relâcher un peu la pression et de diminuer les listes d'attente. Nous constatons une difficulté des opérateurs à multiplier les modules AOC contrairement aux module FIC, où l'offre répond à la demande.

Dans la continuité de l'année passée, les groupes supplémentaires des opérateurs de FLE ont continué d'accueillir toutes les nouvelles demandes, en maintenant les places supplémentaires. Toutes personnes en demande de cours de français trouvent sans attendre une place.

Collaborations

Sur le territoire de Namur, de nombreuses collaborations ont encore eu lieu avec les acteurs de la formation ainsi qu'avec les acteurs socio-juridiques qui interviennent dans le cadre du parcours d'intégration ou en complément de celui-ci. Les collaborations entre les équipes de première ligne du CAI, du CPAS et de la Ville de Namur ont également été renforcées à travers différentes réunions de travail.

Personnes accompagnées
en 2023 :

1062

Primo-arrivants : 218
Hors obligation : 637
Accompagnement social : 53
ISP : 154

Philippeville

Personnes relayées par l'administration communale :

- de Philippeville : 10
- de Cerfontaine : 2
- de Couvin : 5
- de Doische : 1
- de Walcourt : 13
- de Mettet : 5
- d'un autre bureau d'accueil : 7

Personnes relayées par les opérateurs de la région :

21 (Fedasil, Carrefour asbl)

Par bouche à oreille : 17

Accompagnement individuel

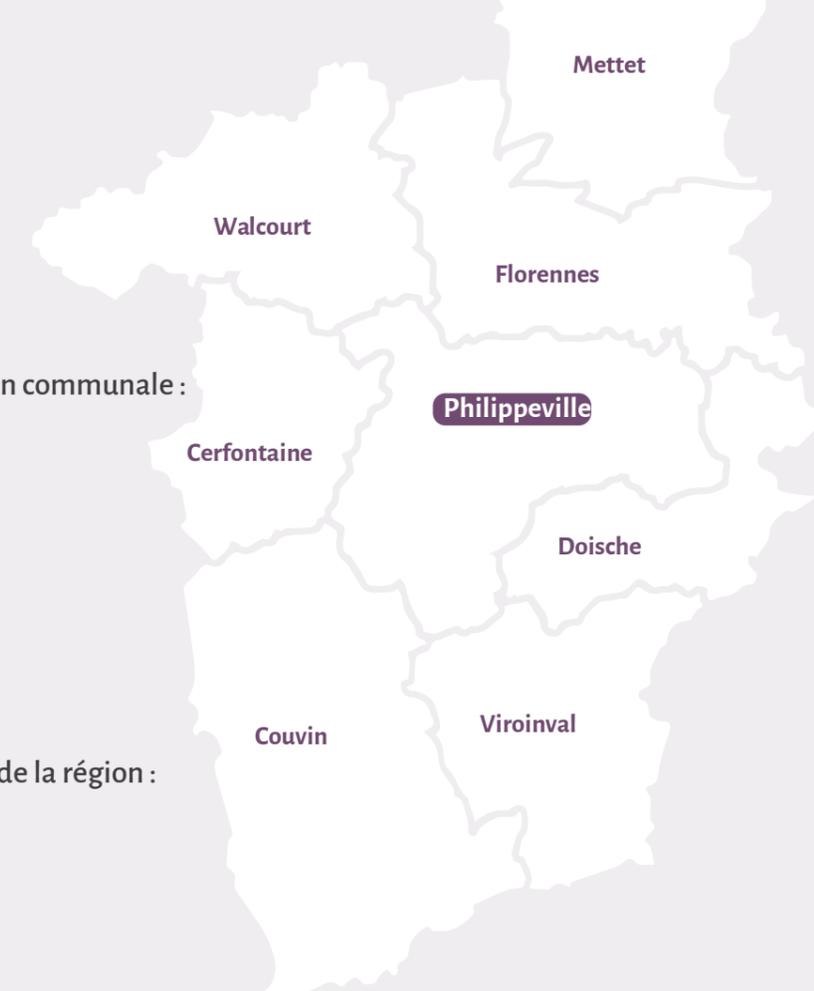
La permanence du bureau de Philippeville se tient dans les locaux de la Maison de la Cohésion Sociale, rue de Namur 1A à Philippeville, à un rythme de deux demi-jours par mois. Ce bureau couvre un vaste territoire de 8 communes.

La fréquentation du bureau reste assez dense et les principales demandes concernent le parcours d'intégration volontaire en vue d'une demande nationalité, le parcours d'intégration obligatoire, les démarches d'intégration sociale, les équivalences de diplôme et la recherche d'emploi plus générale.

Les disponibilités actuelles du local de permanence, fixée actuellement à deux demi-jours par mois, sont tout juste suffisantes pour accueillir l'ensemble des demandes sur ce territoire. Le risque de voir s'allonger le délai d'attente pour fixer des rendez-vous est bien présent. Nous serons attentifs à cette situation dans les prochains mois.

Formations

En 2023, deux modules de formation à la citoyenneté ont été organisés par des opérateurs financés par la Région Wallonne sur le bureau d'accueil de Philippeville. Un module AOC en janvier par la Bibliothèque de Florennes et un module FIC en juin par l'asbl Carrefour à Philippeville. Ces deux modules ont respectivement permis à 9 personnes de suivre les formations.



En parallèle, le centre Fedasil de Florennes a également mis en place des modules de formation vers lesquels le public du CAI a pu être orienté, à condition que l'offre corresponde aux demandes en attente.

Plusieurs Séances d'information droits et devoirs ont été données à Philippeville, aussi bien en collectif qu'en individuel.

Les cours de français se donnent normalement sur le territoire. Ces formations sont dispensées par plusieurs opérateurs (Ecoles de promotion sociale, CISP et ILI) sur l'ensemble du bureau d'accueil répondant ainsi aux besoins du public.

Collaborations

De façon générale la collaboration avec les partenaires se passe bien. Une coordination locale a lieu chaque année et connaît à chaque fois une forte participation des acteurs de terrain.

Personnes accompagnées
en 2023 :

99

Primo-arrivants : 24
Hors obligation : 62
Accompagnement social : 2
ISP : 11

Sambreville

Personnes relayées par l'administration communale :

- Sambreville : 13
- Fosses-la-ville : 9
- Jemeppe-sur-Sambre : 7

Personnes relayées par les opérateurs de la région : 30 (PCS, CPAS, En train)

Par bouche à oreille : 11

Accompagnement individuel

Pour l'année 2023, ce sont au total 20 permanences qui ont été organisées pour le bureau d'accueil de Sambreville. Les permanences ont lieu un lundi sur deux dans les locaux de la gare d'Auvelais afin de pouvoir accueillir et accompagner le public de Sambreville et de Jemeppe-sur-Sambre.

Afin de pallier les problèmes de mobilité entre Fosses-la-Ville et Sambreville, une permanence un mercredi par mois est activable sur le territoire de Fosses-la-Ville à la demande de la commune, des partenaires ou du public.

Des permanences spécifiques continuent également pour le public ukrainien.

Formations

Deux formations à la citoyenneté ont été organisées par le CAIBS, opérateur reconnu ILI sur le bureau d'accueil de Sambreville. Au total, 16 personnes ont pu être formées. La mise en réseau des opérateurs de formation à la langue française et des formations à la citoyenneté a eu pour objectif d'organiser l'agenda des formations des uns et des autres, afin de permettre aux bénéficiaires de participer aux deux formations. Cela n'a finalement pas été concluant cette année mais cela reste une bonne pratique à garder pour les années à venir.

Personnes accompagnées
en 2023 :

92

Primo-arrivants : 9
Hors obligation : 79
Accompagnement social : 2
ISP : 2



Projets et aspects généraux

Mentorat

En 2023, le CAI a poursuivi le déploiement de son projet de mentorat. Activité particulièrement utile pour des personnes accompagnées dans le cadre du projet ISP, ce projet est surtout proposé à des personnes disposant déjà d'un projet professionnel mais qui souhaitent se confronter et rencontrer un mentor du même secteur pour confirmer ou affiner leur projet.

En 2023, le projet de mentorat du CAI a permis à 5 personnes, les *mentees*, de rencontrer un mentor et de faire avec lui un bout de chemin : rencontres et échanges étaient au rendez-vous.

Test Elao

Pour l'année 2023, il y a eu au total 205 tests ELAO réalisés sur l'ensemble de la province de Namur, via les 8 bureaux d'accueil.

Parmi les 205 tests, 198 ont été finalisés et 7 n'ont pas pu être menés jusqu'au bout pour des raisons d'absence ou d'abandon. La majorité des tests ont été organisés en individuel. Par ailleurs, nous avons organisé 3 séances de passation en collectif. Ces séances ont été organisées de manière mixte, tant pour le public accompagné en ISP que pour le public accompagné dans le cadre du parcours d'intégration. Par ailleurs, deux séances collectives ont été organisées dans le cadre du projet AMIF de l'asbl Vis-à-Vis.

Les tests Elao visent 4 objectifs dans l'accompagnement des personnes :

- 1) L'évaluation du niveau de français de la personne afin de la dispenser du parcours d'intégration si nécessaire et/ou de l'orienter vers la structure qui offre les cours de FLE ou de remise à niveau.
- 2) La validation du niveau de français dans le cadre de la demande de la nationalité Belge.
- 3) L'orientation vers le dispositif d'Insertion Socio Professionnelle pour la reprise d'une formation qualifiante.
- 4) Le test permet de positionner la personne sur ses points forts et ses points faibles à l'écrit (grammaire, orthographe, vocabulaire,...) et à l'oral (compréhension, production orale, discussion,...)

Nationalité

Depuis plusieurs années maintenant, les demandes de nationalité constituent une part importante du travail de première ligne de l'équipe du CAI. La majorité des parcours d'intégration suivis sur base volontaire sont faits en vue d'une demande de nationalité, actuelle ou à venir.

Cela étant, cette thématique reste complexe, tant pour les personnes que pour l'équipe de première ligne ; des différences dans les pratiques et dans les lectures du décret suivant les régions, les provinces ou mêmes les communes continuent d'exister. Des espaces d'échanges et d'ajustements autour de nos pratiques et complémentarités restent nécessaires.

Après la reconnaissance du test Elao effectué au sein des CRI et des cours de langues dispensés par les ILI comme preuve de la connaissance linguistique (pour autant que le niveau A2 minimum soit atteint et que ces cours aient été dispensés dans le cadre du parcours d'intégration), une exigence supplémentaire des parquets s'est ajoutée courant 2023 pour valider une demande de nationalité: atteindre le niveau A2 au minimum dans toutes les compétences. De telles exigences ont un impact important sur les personnes et leurs demandes de nationalité et nécessitent des ajustements entre acteurs et partenaires et une révision de notre méthodologie de travail.

C'est notamment dans cette perspective que le CAI active des espaces de travail et de concertation avec la Ville de Namur et avec le Parquet, partenaires essentiels dans le cadre des demandes de nationalité.



Interprétariat et SeTIS

Jusqu'au début du quatrième trimestre de l'année, nous bénéficions toujours de quatre permanences en langue arabe organisées avec le SeTIS wallon. Mais en raison de l'afflux du public érythréen, nous avons souhaité remplacer l'une des permanences en arabe par une permanence en tigrinya. Celle-ci a pu se mettre en place sans difficulté. Les entretiens avec les interprètes se font, la plupart du temps, en visio-conférence. À la demande et principalement pour les séances collectives, l'interprète peut être présent en présentiel.

L'accompagnement du public ukrainien continue de se poursuivre et même si ce public suit dans sa grande majorité les cours de français, la présence d'un interprète reste nécessaire dans de nombreux cas. Vu l'ampleur de nos besoins dans cette langue, nous avons veillé, en 2023, à intégrer dans notre équipe un collègue ukrainophone ou russophone capable de nous appuyer quotidiennement pour ces rendez-vous.



Ukraine

La perspective d'une fin de conflit n'est malheureusement pas encore d'actualité et les personnes qui ont décidé de rester en Belgique se projettent de plus en plus dans la construction d'un nouveau projet de vie. C'est pourquoi, même si le parcours d'intégration n'est plus obligatoire pour ce public, nous continuons de recevoir de nombreuses demandes de personnes désireuses de suivre le parcours. Au gré des mois qui passent, les demandes évoluent en fonction de l'étape d'intégration que traverse la personne. Si nous avons reçu de nombreuses demandes d'aide administrative en début d'année (liées à l'installation des personnes dans un logement individuel), nous recevons aujourd'hui beaucoup de personnes qui s'interrogent sur leur projet professionnel en Belgique. L'acquisition du français, qui était un frein majeur, se résorbe petit à petit. Les personnes cumulent parfois jusqu'à trois écoles de cours de français.

1ÈRE LIGNE

Perspectives 2024

Si nous osons regarder par-dessus notre épaule, nous devons reconnaître que chaque crise impacte le secteur de façon durable, avec toujours une charge de travail par travailleur qui ne cesse d'augmenter, avec des procédures et des systèmes de contrôle toujours plus contraignants.

La crise ukrainienne a ravivé la nécessité de poursuivre une réflexion déjà présente plus largement sur le sens de l'accompagnement social que nous réalisons au CAI. L'équipe de première ligne chemine et prend distance avec sa pratique avec l'aide du CERSO. Ce travail sous forme d'intervision a été initié en 2023 et se poursuivra tout au long de l'année 2024 avec à la clé, nous l'espérons, un mieux-être pour chacun et des outils pour mettre en œuvre au quotidien son travail d'accompagnateur social tout en prenant en compte les réalités actuelles du travail social en mutation.

Dans le cadre du parcours d'intégration et de l'accompagnement du public, nous devons poursuivre sur la même lancée qu'en 2023 : retrouver progressivement un cadre d'accompagnement qui nous permette de proposer aux personnes des rendez-vous et un suivi dans un délai raisonnable.

Du côté de l'insertion socio-professionnelle, deux enjeux importants se présentent à nous pour 2024. Le premier consistera à déployer et ancrer concrètement notre nouveau projet FSE dans la pratique de l'équipe, pour le second il s'agira d'envisager la suite de notre projet APVE du Forem qui se termine fin 2024 et pour lequel nous devons envisager des suites, toujours avec le Forem comme partenaire.

2ÈME LIGNE

COORDINATION DES ACTIVITÉS D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

Plan provincial et local d'intégration

Avec le Plan Provincial et local d'intégration, le CAI continue de porter une vigilance accrue aux freins et aux obstacles dans l'accès aux droits fondamentaux qui se dressent pour les personnes étrangères qui s'installent et résident sur le territoire provincial et à y apporter, le cas échéant, des réponses appropriées avec les opérateurs. Comme annoncé en 2020, ce plan se concentre davantage sur la concertation et la co-construction de solutions à l'échelon local (via les coordinations locales) pour mieux prendre en compte les réalités spécifiques et y apporter des réponses adaptées. Ce n'est pas pour autant que des problématiques transversales et des enjeux ne peuvent plus être traités à un échelon provincial, via les plateformes thématiques (citoyenneté, formation à la langue française, sociojuridique, interculturalité, lutte contre le racisme, personnes sans papiers, migrants en transit). Il s'agit plutôt d'un travail de réseau à deux niveaux dans lequel le CAI assure un rôle de relais d'informations de terrain et articulent les complémentarités entre les espaces de concertation.

Pour cette année 2023, à l'approche des campagnes électorales de 2024, le CAI a choisi d'anticiper ce moment habituel d'interpellation des futurs élus et d'alimenter, en amont, les partis traditionnels présents en province de Namur en vue de la construction des programmes électoraux communaux et provinciaux. Ce processus s'est déroulé en deux temps :

- Sur base des constats actualisés et de la formulation de plusieurs propositions de recommandations dans 7 thématiques couvrant l'accès aux droits fondamentaux, un premier sondage en ligne a été construit et diffusé largement dans tout le réseau en avril.
- Après une compilation des résultats pour dégager des tendances, la plénière de juin a permis d'enrichir ceux-ci et de les affiner en vue de construire le futur mémorandum. Lors de cet événement, une centaine de participants issus de différents secteurs ont pu ainsi contribuer à la rédaction du futur mémorandum communal et provincial (voir partie interpellation).

PPLI 2023

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
AUTOUR DU
PLAN PROVINCIAL ET LOCAL
D'INTÉGRATION (PPLI)

ELECTIONS 2024

**ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX
DES PERSONNES ÉTRANGÈRES...**
quels messages voulons-nous porter pour
alimenter les programmes des partis?

6 juin 2023
9:00 à 16:00

CENTRE CULTUREL DE LA MARLAGNE

> > Plus d'infos sur www.cainamur.be

Retour sur la plénière du PPLI

Programme de la journée

- 9h00 Accueil**
Café et viénoiseries vous attendent à la cafétéria
- 9h30 Introduction** - par Benoîte Dessicy, Directrice du CAI
Intervention de INES (Think Tank) - à distance *Salle de conférence*
- 10h10 Démarrage du premier atelier**
Vos deux ateliers vous sont renseignés à l'accueil
- 11h15 Pause café**
Au sein des ateliers
- 11h35 Démarrage du second atelier**
- 12h30 Pause de midi**
Rendez-vous à la cafétéria
Voir les consignes au secrétariat en fonction du choix de repas indiqué lors de votre inscription (végétarien, sans gluten, sans porc)
- 14h05 Rencontre avec les partis traditionnels** *Salle de conférence*
Défi: Alexandre Amaury
Ecolo: Georges Balon Perin
Les Engagés: Benoît Dispa
MR: Lisiane Leclercq
PS: Gwenaëlle Grovonijs
PTB: Eline Bouillon
Témoignages du secteur
Echanges avec la salle
- 16h00 Conclusions et perspectives** - par Benoîte Dessicy, Directrice du CAI

Faciliter les démarches d'intégration/d'insertion des personnes

Séminaire 4

Animateurs CAI :
Catherine Hachez et
Bernart Forget

Œuvrer à un vivre ensemble inclusif, sans racisme ni discrimination

Séminaire 3

Animateurs CAI :
Emilie De Liamchine
et Sami Pieczynski

Offrir une réponse adéquate/adaptée aux besoins de base des personnes

Séminaire 1

Animateurs CAI :
Maxime Fabry et
Nicolas Verkens

Soutenir les acteurs, leurs actions et encourager le développement d'initiatives en faveur des personnes

Atelier 11²

Animateurs CAI :
Véronique Bourgeois et
Abderrahman Akantayou



Rencontre avec les partis traditionnels : Défi, Ecolo, Les Engagés, le MR, le PS et le PTB



Un petit mot de bienvenue avec la Province, notre partenaire de toujours



et on commence par une intervention de INES





2ÈME LIGNE - PPLI

Perspectives 2024

Au niveau du PPLI

Le mémorandum dans le cadre des élections communales et provinciales sera rédigé et diffusé dans le réseau. Par ailleurs, la plénière de 2024 sera l'occasion d'organiser une rencontre entre les acteurs du PPLI, les candidats aux élections locales et les citoyens pour débattre autour des recommandations en matière d'accès aux droits fondamentaux des personnes étrangères.

2024 sera également l'occasion de mettre à jour le diagnostic de 2016. En effet, la consultation du réseau en 2023 mais surtout le travail au quotidien nous laisse penser que si certains constats ne changent pas, d'autres s'aggravent amenant parfois l'apparition de nouvelles problématiques.

Plateformes provinciales

Plateforme de formation à la langue française

2023 a été synonyme de changement au niveau de la plateforme de formation à la langue française.

En effet, lors de la plateforme du 12 juin, les membres ont décidé de poursuivre le travail sur base des différents constats soulevés durant ces dernières réunions au sein de différents groupes de travail (GT). Pour le moment, 4 ont vu le jour et les opérateurs ont pu s'y impliquer en fonction de leurs intérêts :

- GT orientation du public et gestion des listes d'attente à Namur ;
- GT interpellation sur la validation ;
- GT valorisation des zones rurales ;
- GT positionnement : comment fluidifier les parcours d'apprentissage ?

Les premières réunions ont eu lieu en novembre et décembre. Une réunion plénière de la plateforme est prévue en février 2024 afin de faire un premier retour sur l'état d'avancement des travaux.

Intervision des formateurs en français langue étrangère

Organisées en suivant le calendrier scolaire, les interventions en français langue étrangère ont, une fois de plus, rencontré un vif succès auprès des formateurs du réseau de la formation en langue française. Ces moments d'échanges de pratiques, d'outils, de méthodes et de formation entre pairs ont contribué à la création d'un réseau fort entre les formateurs dispensant des formations à la langue française sur l'ensemble de la province de Namur. Pour la première fois depuis l'existence de ces interventions, les formateurs ont davantage pris en main l'organisation des séances en accueillant les participants au sein de leur structure mais également en se chargeant de l'animation des échanges, toujours sous la supervision de l'Hénallux. Cette année, les séances étaient organisées autour d'une ou plusieurs compétences linguistiques (expression écrite, expression orale, compréhension écrite ou compréhension orale) et ont répondu à des intérêts ou des besoins du terrain, comme par exemple la création de grilles pour évaluer les expressions.

Au total, 27 personnes, formateurs dans les associations du réseau ou enseignants en promotion sociale, ont participé au moins à une des 6 séances organisées en 2023. Le projet se poursuivra en 2024 avec une nouvelle programmation.

15^{ème} rencontre du FLES

En partenariat avec le département pédagogique de l'Hénallux et le CRILUX, le CAI a contribué à l'organisation de la 15^{ème} rencontre du Français langue étrangère et seconde le 21 avril. En cohérence avec ce qui avait été organisé lors des éditions précédentes, la rencontre a été l'occasion de réfléchir sur « comment utiliser le bagage linguistique des apprenants comme levier de l'apprentissage ? ». Cette question a particulièrement fait écho auprès des enseignants qui, avec le conflit en Ukraine, ont vu arriver de nombreux élèves allophones dans leur classe.

En matinée, la présentation d'Elodie Oger, docteure en langues et lettres, didactique du FLE et enseignante à l'Hénallux et à l'UCLouvain, a permis de mieux appréhender le plurilinguisme tout en proposant, de manière concrète, une nouvelle façon d'envisager l'apprentissage d'une langue en s'appuyant sur les connaissances linguistiques des apprenants/élèves. Ces apports théoriques ont été complétés par les ateliers lors desquels les participants ont (re) découvert et échangé autour d'outils appliquant le plurilinguisme (par exemple : le processus de l'intercompréhension, la communication multilingue, la silhouette plurilingue, etc...).

15^e rencontre FLE/S à Malonne

COMMENT UTILISER LE
BAGAGE LINGUISTIQUE
DES APPRENANTS COMME
LEVIER DE L'APPRENTISSAGE ?

Le vendredi 21 avril 2023



Événement de présentation du répertoire des outils alpha-FLE de l'outilthèque de la Province de Namur

A la suite de la publication en 2022 de la brochure « Répertoire des outils alpha-FLE de l'outilthèque de la Province de Namur, nous avons poursuivi la collaboration avec la Province en organisant, en février, un événement à destination des formateurs en citoyenneté et en formation à la langue française. Son objectif était, d'une part, la présentation de la publication et, d'autre part, la mise en valeur des outils disponibles à l'outilthèque. Pour ce faire, plusieurs concepteurs d'outils tels que Cultures et Santé, Les filles du Baobab, Le monde selon les femmes, etc. étaient invités à animer un atelier autour de leur outil. Au total une trentaine de personnes ont participé à cet événement. La promotion et la distribution de la brochure se sont poursuivies tout au long de l'année.

Plateforme citoyenneté

Plateforme des formateurs en citoyenneté – suivi de formation

En 2023, le CAI a remis en place des réunions de la plateforme citoyenneté à destination des formateurs. Les objectifs de ces rencontres sont :

- Continuer à se former/s'informer sur les contenus pédagogiques de la formation à la citoyenneté
- Echanger et se nourrir de nos bonnes pratiques de formateurs
- Réfléchir ensemble sur notre collaboration
- Se tenir au courant des actualités du secteur

Construit sur base des besoins et attentes des formateurs, un programme de plusieurs rencontres a été planifié en 2023 et en 2024. La première, en mai, a réuni environ 17 personnes autour de la question du public des formations à la citoyenneté, autrement dit le public du Parcours d'intégration. A cette occasion, les formateurs se sont questionnés sur leur besoin de distinguer les participants de la formation qui sont dans l'obligation de suivre le Parcours d'intégration de ceux qui ne le sont pas.

La deuxième rencontre, en octobre, était consacrée à la dimension interculturelle dans la formation en citoyenneté. Après un rappel sur un point théorique de la démarche interculturelle, les formateurs ont eu l'occasion de mettre en application la méthodologie des 5 mouvements dans une séquence pédagogique citoyenneté.

Plusieurs moments sont prévus en 2024 pour travailler d'autres questions, en fonction de l'actualité ou des besoins. Il sera notamment prévu de parler de la sensibilisation et de la préparation aux élections.

En parallèle à ces réunions de plateformes, un lien continu bilatéral s'est poursuivi avec l'ensemble des opérateurs pour l'organisation, la coordination et la cohérence de l'offre de formation à la citoyenneté dans le cadre du Parcours d'intégration.



✓ JE VOTE
✓ TU VOTES
? ... ET MON PUBLIC, IL VOTE ?



Événement « je vote, tu votes, ... et mon public, il vote? »

L'année 2024 étant une année électorale, le CAI a décidé d'outiller les opérateurs de formations et de l'accompagnement en les informant sur la réglementation en matière de droit de vote pour les personnes étrangères et en organisant un salon des outils pédagogiques sur la participation citoyenne à la vie politique. Pendant cette journée organisée en collaboration avec la Ville de Namur, ce sont au total plus de septante personnes qui ont pu bénéficier des conférences sur les enjeux démocratiques actuels et sur le droit de vote des personnes étrangères ainsi que des stands d'outils présentés par une dizaine d'associations, institutions et musée présents le 25 octobre dernier.

En 2024, le CAI n'a pas fini de faire parler du droit de vote des personnes étrangères. Plusieurs projets sont encore dans les cartons de l'équipe, principalement pour aider les associations de terrain dans la sensibilisation auprès du public cible à l'importance de participer à cet acte citoyen. Les comptes de réseaux sociaux du CAI vont chauffer... Stay tuned !



Plateforme sociojuridique

Plateforme des acteurs de l'accompagnement social et juridique spécialisé en droit des étrangers

Cette année a vu se reformer la plateforme des acteurs qui mènent des projets d'accompagnement social et juridique en droit des étrangers en province de Namur. Elle est composée de 18 ASBL et structures publiques, ILI dans la quasi-totalité. Sur base des constats relevés l'année passée, et pour rendre le fonctionnement plus efficace, trois groupes de travail ont été mis sur pied au départ des participants eux-mêmes :

- la création et le partage d'outils communs ;
- la meilleure connaissance du réseau ;
- le relevé de constats et les interpellations.

Ces espaces sont rattachés à une plateforme plénière qui s'est réunie à trois reprises en mars, mai et novembre.

La plateforme sert également de lieu de rencontre avec d'autres structures qui composent le maillage de

l'accompagnement social ou juridique de la province. C'est ainsi que le service de médiation interculturelle de la Ville de Namur et le Centre de Médiation pour les Gens du voyage et des Roms y ont été invités à présenter leur service. La plateforme, de par ses GT, s'est également rendue à la maison de l'Habitat de Namur afin d'évoquer les problèmes structurels en termes de logement à Namur.

Chaque mois, une réunion spécifiquement dédiée aux constats de terrain est organisée. Celles-ci ont permis de récolter plus d'une trentaine de points précis et objectivables concernant des difficultés pour les personnes étrangères à faire valoir leurs droits, et ce, que ce soit vis-à-vis des pouvoirs locaux ou des associations.

Interventions sociojuridiques

Mise en place depuis maintenant 4 ans par le CAI, le CRIC, le CRILUX et depuis cette année le CRIBW, l'intervention sociojuridique est à destination des services ILI, mais aussi de tout autre acteur spécialisé dans l'accompagnement juridique des personnes étrangères (CPAS, communes, cabinets d'avocats, ...). Animées par Pauline Ansay, juriste à l'ASBL Point d'Appuis, les 4 séances ont réuni 88 personnes. Nous y avons abordé :

- Le règlement de Dublin
- L'intérêt supérieur de l'enfant en lien avec le regroupement familial
- Le code de nationalité belge
- Les nouvelles jurisprudences en droit d'asile

Revu cette année sur base des évaluations réalisées en 2022, le dispositif a montré toute sa pertinence et l'intérêt qu'il revêt pour les acteurs de terrain, que ce soit du point de vue des thématiques abordées que sur le réseau ainsi créé.

Plateforme interculturelle

Le CAI a organisé la plateforme interculturelle le 31 août 2023. À cette occasion, l'ensemble des opérateurs financés par la Région wallonne dans le cadre des ILI (initiatives locales d'intégration) ont analysé l'avant-projet de décret dans la perspective de systématiser les interpellations. Parallèlement, nous avons réfléchi aux manières de développer un projet interculturel en nous basant sur les agréments et la reconnaissance de ces organismes par les pouvoirs subsidiaires. Les membres de la plateforme ont émis le souhait d'approfondir davantage ces approches spécifiques dans le futur, ainsi que les recommandations faites dans le cadre de l'avant-projet de décret soient intégrées dans le memorandum général des CRI et des fédérations ILI vers la Région wallonne.

Plateforme Lutte contre le racisme

Depuis sa création en 2017, la plateforme de lutte contre le racisme en province de Namur est née d'une volonté, partagée par une quarantaine de structures, de sensibiliser la population à la lutte contre le racisme et les discriminations. La volonté de restructuration amorcée lors des années précédentes s'est concrétisée par la création de deux GT remplissant chacun un objectif spécifique :

1. Pouvoir être le lien entre le terrain et l'institutionnel sur la question du racisme et de la discrimination avec un rôle d'interpellation sur des problématiques complexes ou lorsque l'actualité l'exige ;
2. Sensibiliser le grand public sur ces questions via l'organisation d'événements autour du 21 mars, journée internationale de lutte contre le racisme.

Plateforme Sans-papier

Contrairement aux perspectives envisagées pour cette année, nous avons dû revoir les objectifs à la baisse. En effet, dû à de multiples facteurs externes, l'organisation de la plateforme telle qu'elle était mise sur pied, rassemblant de manière structurée citoyens, sans-papiers et associations s'est avéré trop lourd à gérer pour les membres de la coordination, mais aussi compte tenu des autres espaces existants sur le territoire namurois. Nous avons donc revu une plateforme « a minima », où les 7 membres de la coordination se rencontrent deux à trois fois par an dans le but de faire circuler l'information, les constats de terrain, les difficultés rencontrées, mais aussi se coordonner sur les projets menés individuellement.

Au total, la plateforme s'est réunie 8 fois en 2023, pour organiser d'une part l'activité de sensibilisation du grand public du 21 mars 2023 et préparer celle de 2024 et, d'autre part, pour mettre en place un memorandum à destination des partis politiques locaux en vue des échéances électorales, sur la question de la lutte contre le racisme et les discriminations.



Co-organisation d'un événement de sensibilisation dans le cadre du 21 mars 2023 (avec les Grignoux)

- Coordination des réunions de préparation et de l'activité via le GT Sensibilisation (2 réunions) ;
- Organisation du débriefing ;
- Village associatif ;
- Projection de film ;
- Débat ;
- Organisation et animation de la réunion de débriefing.

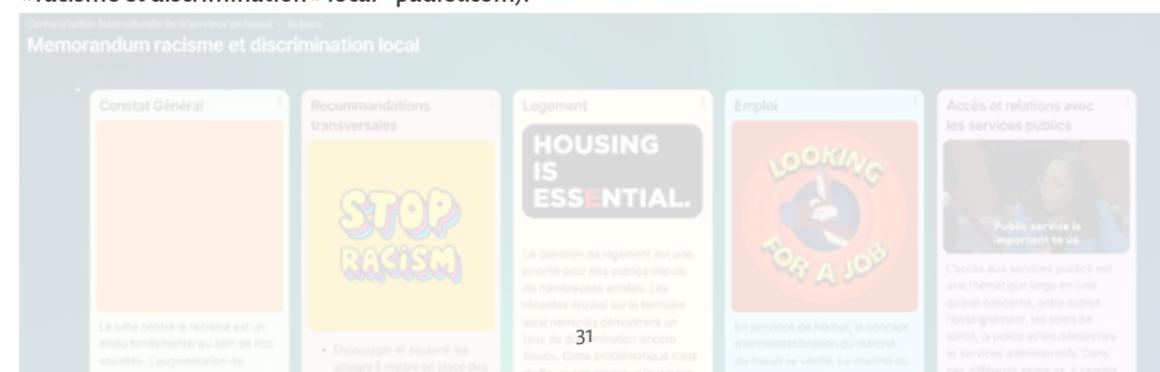
L'activité est globalement considérée comme positive par l'ensemble des membres du groupe de travail et les retours externes soulignent la bonne réalisation des objectifs : mise en réseau lors du village associatif, bonne sensibilisation et bons échanges dans le cadre du débat.

- L'activité a réuni 250 personnes au village associatif et 130 lors de la projection/débat.
- Des critiques ont été émises quant au choix du film et à la procédure de sélection de ce dernier. Celles-ci ont été prises en compte et une nouvelle procédure de la sélection de films a été proposée si une telle activité était reconduite ultérieurement.



Travail de construction d'un memorandum sur la question du racisme et des discriminations en vue des élections

Le CAI a assuré la coordination des réunions d'écriture et du relevé de constats de terrain (2 réunions) ainsi que la mise en place d'un outil en ligne collaboratif pour centraliser les constats et recommandations (Memorandum « racisme et discrimination » local - padlet.com).



2ÈME LIGNE - PLATEFORMES

Perspectives 2024

Plateforme citoyenneté

Intégrés dans la partie ci-dessus

Plateforme formation à la langue française

Intégrés dans la partie ci-dessus

Plateforme Socio-juridique

Les perspectives seront surtout axées sur la pérennisation de la nouvelle structure proposée en mars 2023, tant au niveau des GT actuels, la création de groupes en lien avec l'actualité, que l'organisation de la plénière. Si les retours sont pertinents et conséquents, la plateforme pourrait envisager de rencontrer les services publics concernés par les relevés de constats effectués mensuellement durant le deuxième semestre 2023.

Plateforme interculturelle

La forme de la plateforme sera réfléchi en 2024 pour répondre aux demandes de plusieurs territoires de développer davantage de concertation et de complémentarité au niveau local.

Plateforme Sans-papier

Le changement de méthodologie de la plateforme permettant plus de souplesse, le travail d'échange et de synergie entre les acteurs continuera. En fonction de l'actualité, et notamment en lien avec les élections, des projets pourraient émerger et être mis en œuvre par les partenaires.

Concertation provinciale Mena/Ex Mena

Un accent sera mis sur un travail de mise en liaison de complémentarité des opérateurs et ce au niveau sous-local notamment sur la zone de Philippeville qui compte beaucoup de MENA.

Plateforme de lutte contre le racisme

Co-organisation d'un événement de sensibilisation dans le cadre du 21 mars 2024 (Arsenal).

Travail de construction d'un memorandum sur la question du racisme et des discriminations en vue des élections.

Par ailleurs, la plateforme devra se pencher, à la sortie des élections, sur les différents plans de lutte contre le racisme et les discriminations et réfléchir, en concertation avec les autorités locales, à la manière de rendre opérationnels les différents objectifs déployés au sein de ces derniers.

2ÈME LIGNE

COORDINATION DES ACTIVITÉS D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

Coordinations locales

Contrairement aux autres années, le CAI n'a pas organisé de réunion de coordination locale dédiée au parcours d'intégration. En effet, l'absence de nouveaux éléments, l'attente de la sortie du nouveau décret ou encore la charge de travail à réaliser ont rendu le report de ces réunions inévitable. Toutefois, un travail de réseau au niveau local c'est poursuivi avec les acteurs concernés ; c'est ce que nous détaillons dans les paragraphes ci-après.

Andenne

Malgré l'absence de réunion de coordination locale à Andenne, des contacts ont été maintenus avec les opérateurs et les administrations communales. Ce qui a notamment permis, à la suite d'une réunion à Gesves avec la commune et le CPAS, d'identifier des besoins en termes d'accompagnement des personnes étrangères et d'origine étrangère résidant dans la commune. Le manque de solution de transport entre Gesves et le bureau d'accueil d'Andenne nous a poussé à revoir nos pratiques et à proposer une permanence, à activer au besoin, dans les locaux du CPAS. Notre accompagnatrice a pu s'y rendre une fois. La permanence peut être encore activée en 2024.

A Andenne, l'équipe du CAI a participé aux concertations ISP organisées par la Maison de l'Emploi. Une des priorités des acteurs locaux était l'organisation d'un salon de l'emploi et de la formation auquel le CAI a tenu un stand. L'objectif était, au-delà de renforcer le travail avec le réseau andennais, de pouvoir faire connaître notre travail d'accompagnement en matière d'insertion socioprofessionnelle des personnes

étrangères ou d'origine étrangère, et notamment le module « Levons les freins ».

En outre, pour répondre aux besoins exprimés en 2022 concernant la volonté de former le personnel de la Maison des Solidarités, deux modules de sensibilisation, l'un à la déconstruction des stéréotypes et préjugés, l'autre à l'interculturalité, proposés dans le cadre de notre programme de formation 2023, ont été organisés sur le territoire andennais. (cf. Section Formations 2023)



Beuraing

Comme pour les autres bureaux d'accueil, il a été décidé de ne pas organiser de coordination locale en 2023. En effet, il a été jugé plus opportun de les organiser une fois que les contours du nouveau décret d'intégration seraient connus.

Toutefois, le CAI a collaboré avec le CPAS de Beuraing pour traduire les documents du projet individualisé d'intégration sociale (PIIS) en ukrainien. Nous avons également co-organisé une séance d'information à destination des personnes exilées d'Ukraine pour leur expliquer le PIIS.

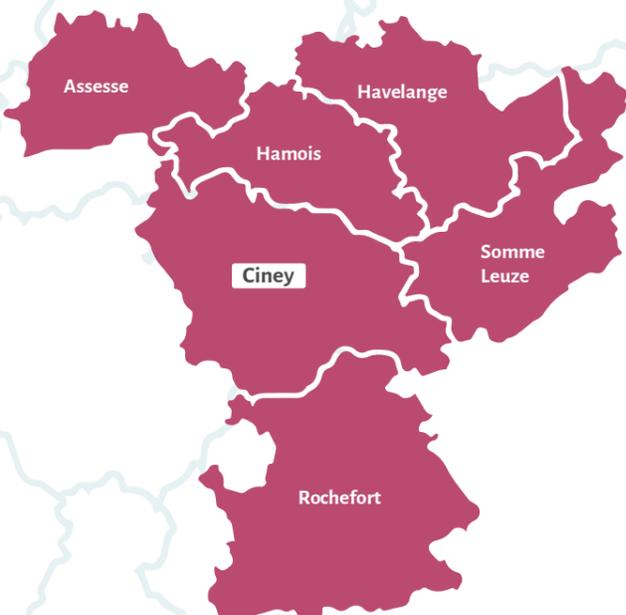
Il y a une demande du public ukrainien pour des formations à la citoyenneté mais cette dernière n'a pas pu être organisée sur le territoire de Beuraing à la suite de problématiques de mobilité. En effet, le Centre Fedasil de Pondrôme a la possibilité de mettre en place ces formations mais uniquement au sein de son centre qui est assez éloigné du centre de Beuraing. Nous investiguons actuellement la possibilité pour le public de s'y rendre en bus ou via un taxi social.



Ciney

Comme pour les autres bureaux d'accueil, il a été décidé de ne pas tenir de coordination locale en 2023. La coordination locale 2022 nous avait permis d'aborder les points liés au parcours d'intégration, à l'accueil de personnes venant d'Ukraine, et de faire un état des lieux de l'offre de formations et de services propres aux personnes étrangères sur le territoire. À l'approche d'un nouveau décret d'intégration, il a été jugé plus opportun de les organiser une fois que les contours de celui-ci seraient connus.

Par ailleurs, nous collaborons avec le centre Profirst d'Havelange et prévoyons d'y organiser une séance d'information destinée aux personnes exilées d'Ukraine début 2024.



Dinant

Comme pour les autres bureaux d'accueil, il a été décidé de ne pas tenir de coordination locale en 2023. La coordination locale 2022 nous avait permis d'aborder les points liés au parcours d'intégration, à l'accueil de personnes venant d'Ukraine et de faire un état des lieux de l'offre de formations et de services propres aux personnes étrangères sur le territoire. À l'approche d'un nouveau décret d'intégration, il a été jugé plus opportun de les organiser une fois que les contours de celui-ci seraient connus.

Le 30 mars, nous avons organisé une rencontre avec les acteurs de formation à la langue française dinantais : SAD, Lire et écrire et le Tremplin. Ce fut l'occasion de dresser un état des lieux de l'offre de formations et de coordonner cette dernière.

Nous avons aussi participé à la commission d'accompagnement du PCS de Dinant du 21 décembre, ce qui nous a permis de mieux connaître, les actions des acteurs du territoire.

Pour terminer, la session dinantaise de notre projet d'accompagnement et de formation des personnes étrangères au niveau de leur insertion socio-professionnelle - "Levons les Freins" - a débuté début décembre avec plusieurs séances d'information et se déroulera sur le premier trimestre 2024.



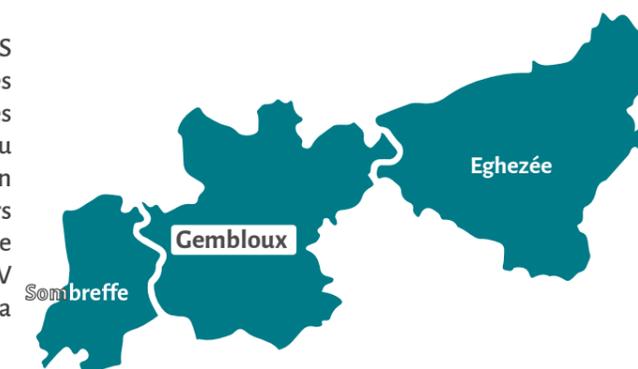
Gembloux

Le réseau gembloutois, toujours très actif, a organisé plusieurs réunions de concertation. L'engagement d'une nouvelle cheffe PCS à Gembloux a permis de réactiver les réunions abordant les questions liées au logement, à la santé et à l'insertion socioprofessionnelle auxquelles le CAI a participé activement.

L'association Service Entraide Migrant (SEM) a, de son côté, mis en place des réunions autour du vivre ensemble dont l'objectif est l'organisation du Printemps de l'interculturalité à Gembloux. Une dizaine d'acteurs œuvrant dans la sphère de l'interculturalité et de la lutte contre le racisme ont coopéré dans la mise en place du projet. A l'occasion des apéros gembloutois, un stand avait été installé, permettant aux citoyens et citoyennes d'échanger et de participer à des jeux ludiques en lien avec la thématique de l'interculturalité et des discriminations.

C'est également dans le cadre du Printemps de l'interculturalité que nous avons organisé, à la demande du SEM, deux modules de sensibilisation à la démarche interculturelle pour les acteurs impliqués dans divers projets (dont le projet Caravane). (Cf. Section « Sensibilisation à la demande »)

Côté intégration, nous avons été contactés par le CPAS de Gembloux afin de les aider à l'organisation de séances d'information sur le PIIS à destination des personnes bénéficiaire de la protection temporaire. Nous avons pu répondre à leur demande en leur proposant la traduction du contrat PIIS en russe et un appui pour l'interprétariat lors de leur séance d'information. Notre collègue facilitatrice interculturelle s'est également rendue à différents RDV individuels pour accompagner les personnes et faciliter la communication avec le service.



Namur

En 2023, nous avons poursuivi la collaboration avec l'administration communale concernant les démarches des personnes bénéficiant du statut de protection temporaire ainsi que pour toutes les autres démarches liées au Parcours d'intégration et à la demande de nationalité.

Depuis le mois de décembre 2022, et lors des premiers mois de 2023, le CAI a été consulté par le service population afin de mener à bien le renouvellement des titres de séjour des Ukrainiens inscrits sur le territoire namurois pour la période du 04 janvier au 04 mars 2023.

Grâce à l'envoi d'un courrier en langues russe et ukrainienne, le CAI et la Commune ont par la suite pu faciliter la communication avec les personnes sous statut de protection temporaire concernant le renouvellement de leur titre de séjour.

Le CAI a par ailleurs rencontré et accompagné le nouveau responsable de la cellule « Etrangers » pour l'informer des missions de la commune dans le cadre du parcours d'intégration. Un point de contact au sein du service a été désigné pour les collaborations avec l'équipe première ligne du CAI.

Le CAI et le CPAS (le président du CPAS, la directrice de l'Action Sociale et la coordinatrice du service Synergie Emploi) se sont rencontrés le 31 mai. L'objectif était d'étudier la question de l'orientation vers les formations en langue française réalisée par le CPAS et de définir d'éventuelles pistes d'action.

Le 21 novembre, une deuxième rencontre a été organisée entre le CAI, la directrice de l'Action Sociale, une cheffe de service de l'aide individuelle et une représentante du cabinet du président du CPAS afin de discuter des complémentarités entre le PIIS et le Parcours d'intégration pour les personnes étrangères, avec un focus sur les bénéficiaires de la protection temporaire.

A la suite de ces rencontres, une séance d'information a été organisée le 7 décembre à destination des assistants sociaux de l'aide individuelle et de synergie emploi du CPAS, soit environ 80 travailleurs. Animée par le CAI et la Cellule Alpha-FLE, elle a permis de (re)présenter le Parcours d'intégration, le réseau des formations à la langue française et des projets ISP des deux structures, dans l'objectif de favoriser les collaborations entre services dans l'intérêt des personnes accompagnées.

Côté promotion de l'interculturalité, le CAI a participé aux tables rondes organisées par la Ville dans le cadre de Namur Confluent Culture. Lors de ces rencontres de consultation du secteur concernant les actions à mener à Namur en termes de politique culturelle, nous avons à cœur de veiller à ce que l'offre culturelle reflète la

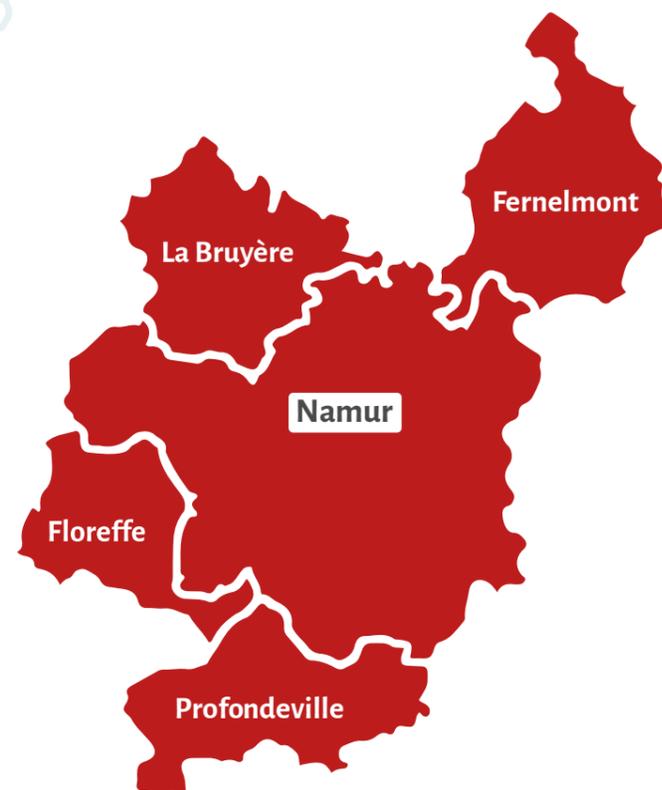
multiculturalité locale d'une part, et que d'autre part l'accès à la culture des personnes étrangères puisse être encore amélioré.

Dans le cadre de la campagne menée par la « Compagnie des nouveaux disparus » et la Maison de quartier d'Hastedon, le CAI a tenu un stand afin d'informer la population du quartier et les opérateurs présents de ses prérogatives. À cette occasion la population locale ainsi que des opérateurs nous ont adressé des questions sur l'insertion sociale et socioprofessionnelle du public précarisé.

En avril, le CAI a participé à l'initiative « Citizen for Refugees » portée par le Service culturel de la Province. Nous avons proposé un stand de sensibilisation à la déconstruction des stéréotypes et préjugés. Nous avons veillé à mobiliser les collectifs citoyens et les associations issues de l'immigration afin qu'ils s'impliquent dans cette journée. (Cf. Section « Sensibilisation à la demande »).

Le CAI a participé à la plénière de la Plateforme namuroise du social. Cette journée a permis de créer des liens avec les opérateurs, d'être alimenté sur la situation et les problématiques que vivent les personnes précarisées sur le territoire de la ville de Namur.

L'évolution du Musée Africain : Le CAI a poursuivi son investissement dans la réflexion avec d'autres acteurs sollicités par le Musée lui-même. Nous avons rencontré le directeur du Musafrika afin de définir les perspectives de collaboration potentielle au regard de notre territoire de compétences.



Les responsables du service de cohésion sociale et le CAI se sont rencontrés le 14 mars 2023 pour une présentation mutuelle des services et des échanges sur des missions et thématiques communes.

Par ailleurs, il y a eu plusieurs collaborations positives entre la cellule Égalité des chances et le CAI sur plusieurs thématiques/enjeux de société (exposition sur l'accès à la santé des femmes au Congo, bourse aux outils pédagogiques sur la citoyenneté et la démocratie) ainsi qu'avec le référent radicalisme qui a organisé une formation sur la polarisation à destination des travailleurs du CAI.



A la suite de la mise en lumière de comportements de certains étudiants, à l'UNamur et de la suspicion de la présence du groupe Nation sur le campus, le CAI a été invité à penser des actions pour lutter contre le racisme et la discrimination. En partenariat avec Unia et l'Université de Namur, deux cycles anti-discrimination spécifiques ont été organisés afin de former le personnel académique et des étudiants cibles sur la manière d'objectiver et de signaler les situations de discriminations desquelles ils sont témoins ou qu'ils peuvent rencontrer eux-mêmes. Au total, ce sont 25 étudiants et membres du personnel qui ont été formés. Ces cycles font suite à une demande de l'université émanant d'un constat en interne d'une situation pouvant mener à une polarisation plus importante dans le public étudiant.

Philippeville

Pour ses missions d'accompagnement, le CAI a accompagné les ILI du territoire : Carrefour ASBL, le Foyer culturel de Florennes et le PAC Dinant-Philippeville, et ce que ce soit d'un point de vue pédagogique ou de travail en réseau.

La priorité sur le territoire du bureau d'accueil de Philippeville était, cette année, de travailler sur l'offre de formation à la langue française et les liens entre les partenaires. Une fois les liens retissés avec les établissements de promotion sociale en 2022, le CAI a pu organiser une plateforme locale en juillet 2023 rassemblant, en plus de tous les acteurs de formation, les centres d'accueil de personnes demandeuses de protection internationale, et ce pour s'assurer que tous les besoins soient couverts, mais aussi pour faciliter des orientations du public.

Pour le bureau d'accueil de Philippeville, nous avons continué notre présence sur le territoire en participant activement aux groupes de travail de la plateforme intersectorielle du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, et ce autant sur l'ISP que sur le logement et la santé. En ce sens, nous avons rencontré la MIRESEM pour coordonner nos actions et faire les liens sur le territoire.

A la suite du travail mené depuis plusieurs années avec les centres d'accueils et en coordination avec le CIRE, le CAI a mis en place une séance d'information spécifique sur la procédure d'équivalence de diplômes. Nous l'avons dispensée à Couvin et à Florennes.

Sambreville

Sur le bureau d'accueil de Sambreville cohabitent trois services dispensant des formations à la langue française : le CAIBS à Auvelais, l'EICA à Auvelais (en partenariat avec le CPAS de Sambreville) et Lire et Ecrire (pour l'alphabétisation). Parmi eux, le CAIBS organise également des formations à la citoyenneté. En janvier, ces acteurs se sont rencontrés pour coordonner leurs actions liées à l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère. Cette réunion a permis de mettre à jour le répertoire de l'offre locale en formation à la langue française, et a mis en évidence la possibilité pour les apprenants débutants (niveau A1) de suivre des formations à deux endroits à la fois. Il a aussi été question d'organiser le planning des formations à la citoyenneté sur le territoire afin de permettre à tout un chacun de pouvoir suivre l'ensemble des formations et répondre ainsi aux obligations du Parcours d'intégration.

Pour favoriser l'accès aux droits fondamentaux des personnes étrangères, le CAI s'est concentré à apporter les éléments méthodologiques, d'ancrage territorial et pédagogiques pour la mise en place de permanences dédiées aux personnes étrangères à la commune de Jemeppe-sur-Sambre et l'ASBL Caravane pour la Paix et la Solidarité.

En termes d'ISP, une session du projet « Levons les freins » a été organisée au début de l'année. Bien que les orientations du réseau n'aient pas porté leur fruit, un groupe complet a pu participer à la formation grâce au travail des travailleurs de première ligne. Notre équipe a tenu un stand au salon de l'emploi organisé à Fosses-la-Ville. Le CAI continue par ailleurs sa participation à la plateforme locale mise en place par le FOREM et le PCS de Sambreville, ainsi qu'au GT mobilité du PCS de Jemeppe-Sur-Sambre.

Nous avons accompagné plusieurs opérateurs tout au long de l'année dont le Groupe d'animation de la Basse-Sambre dans la mise en place de l'événement « Color Culture » et de la soirée politique. Ces deux activités ont favorisé les rencontres avec un public issu de diverses communautés ethniques.

Sur le territoire de Sambreville, le CAI s'est également impliqué dans l'organisation et la tenue d'un stand à l'occasion de la journée dédiée à l'interculturalité prévue par le Centre régional et culturel de Sambreville en partenariat avec de nombreux opérateurs locaux et supra-locaux.

Enfin, le CAI a participé à plusieurs réunions organisées par l'équipe du plan de cohésion sociale de Sambreville, notamment dans le cadre du plan communal de lutte contre la pauvreté. Ces moments avaient pour objectif d'analyser les perspectives dans le cadre de leurs projets financés par la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles.



2ÈME LIGNE

ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATEURS DE TERRAIN

Sur le « qui vive » depuis le début de l'année, l'équipe du CAI s'est tenue prête à relire, commenter et rédiger des recommandations sur le nouveau décret de l'intégration à venir. Nous nous attendions à des changements et nous avons été servis. Arrivé en juin, l'avant-projet de modification du CWASS et du CRWASS soumis par l'administration et le cabinet de Madame Morreale a occupé une bonne partie de l'équipe de 2ème ligne et des coordinateurs pendant les mois d'été. Relecture, consultation et concertation avec le secteur, corédaction avec les collègues des autres CRI, le DisCRI, le CAIPS, ALEAP, la FdSS, Risome et le COPILI. Les remarques portées par le secteur ont nourri les échanges avec le cabinet et ont, pour la plupart été entendues. Le décret finalisé devrait passer au Parlement dans les premiers mois de l'année 2024.

A côté de cela, l'équipe a continué d'accompagner les opérateurs de terrain de manière individuelle, tant pour la construction et la gestion de projet, que pour les aspects pédagogiques, administratifs ou encore pour un appui dans la gestion comptable ou financière de leur structure. Les travailleurs du CAI ont notamment participé activement à plusieurs comités de pilotage des projets ILI, notamment ceux de la Cellule Alpha FLE et de CPCP.

En collectif, l'accompagnement des opérateurs financés ILI, PCI et autres s'est principalement organisée par la mise en réseau et l'organisation de rencontres avec les représentants des pouvoirs subsidiaires (PCI, WBI, ville de Namur et Province de Namur). Un effort particulier a été réalisé pour soutenir et accompagner les associations de personnes issues de l'immigration.



Les associations de personnes issues de l'immigration

Projet de lutte contre les discriminations porté par le Haut Conseil des Africains de Namur

A la suite de l'attribution du marché public lancé par la Ville de Namur, le CAI a été invité à participer au comité d'accompagnement dédié au suivi des actions développées par le HCAPN ainsi qu'au respect du cadre du marché public. Le CAI a été attentif à promouvoir les actions portées par le HCAPN afin de favoriser la participation d'un maximum de public et d'opérateurs et cela sur base des supports réalisés par le porteur de projet. Il a également participé à certaines activités proposées, en tant que simple participation mais aussi en tant que personne ressource (Marche décoloniale, Colloque « Extrême droite et racisme au sein de l'Université »).

Accompagnement des associations de personnes issues de l'immigration

Poursuivant le travail initié en 2022 en collaboration avec l'IRFAM pour faire de ces associations des actrices de l'intégration des personnes et de l'interculturalité, le CAI a mis en place un accompagnement spécifique pour elles :

- Plusieurs rencontres avec différents pouvoirs subsidiaires (du communal au communautaire, Ville de Namur, Province de Namur, FBW). Durant celles-ci, des échanges ont pu avoir lieu entre acteurs de terrain et institutions de financement ce qui a permis aux uns de mieux comprendre le fonctionnement des différentes subventions publiques et aux autres, de mieux connaître les freins et les obstacles rencontrés par ces associations.
- Une offre de formation spécifique pour ces associations a été organisée par le CAI entre février et septembre 2023 pour que ces associations puissent se mettre en conformité avec la législation des asbl (cf. Section « formations organisées »).
- Un accompagnement renforcé sur la comptabilité, la rédaction des statuts, l'écriture de dossier de candidature a été mis en place pour soutenir ces opérateurs dans le renforcement de leur structure et dans l'accès aux ressources financières par le biais d'appels à projets.
- Ce travail mené en 2022 et en 2023 a permis à quatre associations issues de l'immigration d'être financées soit par la Ville de Namur dans le cadre d'un marché public, soit par la FWB ou la RW dans le cadre d'appels à projets. De plus, une initiative locale d'intégration issue de l'immigration a été agréée par la RW dans le cadre des ILI.

2^{ÈME} LIGNE VEILLE ET TRAVAIL THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

Guide du migrant

Sorti en 2022, le site Guide du migrant a été créé pour les personnes étrangères. Tout au long de l'année 2023, nous nous sommes attelés à maintenir les données à jour pour qu'il reste un outil pertinent pour le public et le secteur. Une attention a été portée pour en faire la promotion et leur faire connaître, notamment en faisant voyager un panneau roll-up dans les services publics de la province namuroise.



Parcours d'intégration

A la demande de l'administration de la Région Wallonne, nous avons participé au projet de conception de capsules vidéo de mise en valeur du Parcours d'intégration. Nous y avons contribué en mettant à disposition nos locaux, mais surtout en procédant au « casting » des témoins bénéficiaires du Parcours d'intégration. Nous les remercions vivement pour leur participation et les félicitons pour leur témoignage pertinent face à la caméra.

Ces capsules sont visibles sur les réseaux sociaux et ont pour objectif d'informer le grand public sur le contenu et l'utilité du Parcours d'intégration wallon pour les personnes étrangères.



L'insertion socioprofessionnelle au CAI

Le projet FSE développé depuis janvier 2021 avec les autres CRI a été validé dans le courant du mois de juin. C'est depuis que le CAI mène conjointement trois dispositifs ISP : le module prévu dans le cadre du parcours d'intégration des personnes étrangères, le projet « Levons les Freins » financé par le FOREM et « Go to Job » par le FSE.

Ces projets signifient également changements de perspectives et de méthodologie. Pris dans une dynamique intercentres, le CAI tend à se rapprocher des entreprises, tout en mettant en avant les actions concomitantes pour casser la linéarité des parcours vers l'emploi et ainsi réduire le temps entre la volonté de s'insérer sur le marché de l'emploi et l'accession effective au monde du travail.



La demande de nationalité

L'année 2022 avait été synonyme de grandes avancées dans la collaboration avec le parquet de Namur. Nous avons réussi à clarifier un grand nombre de flous qui persistait dans le traitement des dossiers, ce qui avait abouti à une note envoyée à nos partenaires de l'accompagnement sociojuridique ainsi qu'aux administrations communales. En 2023, le CAI a maintenu son lien avec le parquet de Namur, avec qui la collaboration se passe bien.

Il persiste toutefois des incohérences dans la loi, dénoncées de longue date par le secteur, entraînant des discriminations et des différences de traitement, notamment pour les personnes non-belges non alphabétisées. L'arrêt de la Cour constitutionnelle a été un espoir pour plus d'égalité, jugeant la loi discri-

minante. Mais, cet espoir a vite été estompé par les conséquences rédigées à la suite de cet arrêt qui rend la mise en application pratiquement impossible.

Il sera donc important, pour le CAI, de suivre l'avancée des débats, voire de participer à une interpellation en 2024. C'est ainsi que le CAI, au côté des autres CRI, organisera en février 2024 avec le CIRÉ, l'ADDE et Objectif une matinée de rencontre entre les acteurs de l'accompagnement et du traitement des demandes des régions bruxelloise et wallonne, dans le but de favoriser les synergies et d'identifier les pistes de solution, d'amélioration du volet intégration et connaissance linguistique de la demande de nationalité.

Le volontariat

Dans le domaine du volontariat, le CAI a principalement axé son travail sur deux pôles : la facilitation linguistique et le mentorat.

En mai 2022, nous avons créé un groupe de facilitateurs linguistiques volontaires. Cette initiative a vu le jour à la suite de difficultés, pour le secteur de l'intégration namurois, d'obtenir rapidement des interprètes ukrainiens (mais également pour d'autres langues rares) et pour un nombre important de dossiers.

Nous avons continué d'accompagner ces volontaires que ce soit au niveau pédagogique ou administratif, et de coordonner les demandes d'interprétariat.

Pour conclure le projet, nous avons organisé un événement de remerciement des volontaires en juillet, en partenariat avec le CRIBW et le CRILUX. Ce fut l'occasion pour nos volontaires de partager un dernier moment convivial ensemble et également d'échanger sur leurs expériences et leurs projets futurs, en présence d'une interprète du SETIS Wallon.

Ce projet qui avait vu le jour grâce à une subvention de l'ASBL Vivre ensemble ne sera pas reconduit car le financement n'a pas été renouvelé et que la demande en interprètes s'est réduite (essentiellement pour le public ukrainophone/russophone).

D'autre part, nous avons pérennisé notre projet de mentorat : NetzWork. Nous sommes entrés en partenariat avec la KU Leuven, dans un projet financé par Fedasil et visant à mettre en duo des demandeurs d'asile ayant un profil qualifié.

Nous nous sommes donc principalement focalisés sur la recherche de nouveaux mentees demandeurs d'asile et de mentors, notamment en démarchant les centres d'accueil et en participant à des événements autour du volontariat.

Nous avons ainsi pu recruter 5 nouveaux mentors et 10 mentees. L'objectif pour 2024 sera donc de former les mentors et d'accompagner les duos dans le but de favoriser les échanges interculturels et de permettre aux mentorés de se familiariser avec le monde du travail de la société d'accueil.



Santé et santé mentale

Concernant la thématique de la santé, le CAI a continué de participer et de s'investir dans des espaces de concertation liés à la santé, notamment dans la Plateforme Santé du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Nous avons également participé à une rencontre organisée par le Centre de promotion de la santé namurois avec la nouvelle référente santé de Fedasil afin de réfléchir à la promotion de la santé en lien avec les centres d'accueil.

De manière générale, nous veillons à rester disponible pour soutenir toute nouvelle initiative namuroise en matière de santé et liées aux personnes étrangères.

Migrants en transit – appui aux collectifs

Nous avons, d'une part, soutenu les collectifs wallons venant en aide aux migrants en transit (MET) et d'autre part, assuré un suivi administratif et financier des subventions wallonnes octroyées aux collectifs.

Le 7 février, nous avons organisé la coordination provinciale des collectifs namurois venant en aide aux MET au CAI.

Cet espace de rencontre a permis à une dizaine de bénévoles d'échanger, de voir les avancées des uns et des autres mais aussi de parler des craintes et enjeux pour l'avenir.

Nous avons aussi soutenu et participé à la Journée d'interpellation citoyenne Citizen for Refugees du 22 avril qui fut un succès. Un spectacle chorégraphique participatif Happy Manif, des concerts, des ateliers créatifs de production d'images et de slogans militants, des

stands associatifs, des débats ont eu lieu.

Plus généralement, nous avons continué d'être présent sur le terrain, directement au côté des 4 collectifs de la province de Namur, pour aller à la rencontre des publics migrants, récolter leurs questions et/ou besoins et éventuellement les orienter vers les services spécialisés. Nous avons également aidé les collectifs namurois en ce qui concerne la recherche de moyens financiers. Nous collectons dans ce cadre leurs rapports financiers et narratifs en vue d'obtenir un subventionnement à la région wallonne et nous assurons un suivi auprès des autorités de la Région wallonne.



Ukraine

L'accompagnement du public ukrainien reste encore aujourd'hui une question très présente dans notre pratique. Le réseau est toujours mobilisé autour de ce public très demandeur. Néanmoins, les différentes cellules de crise comme le GT du Gouverneur sont des espaces qui ont été de moins en moins activés tout au long de l'année. Les différents services qui ont pris naissance fin 2022 se sont développés tout au long de l'année 2023 et ont pu répondre aux besoins du public notamment sur la question de l'accueil et sur les questions de santé. L'accueil a été confié à la société privée d'évènementiel Profirst et la santé aux équipes mobiles de la Fédération des maisons médicales.

À plusieurs reprises nous avons sollicité ou avons été sollicité par le réseau pour ouvrir des espaces de collaboration (ILI, CPAS, Ville de Namur). Des modifications de subventions au niveau des CPAS pour le public ukrainien ont engendré une modification des pratiques dans le but d'harmoniser les aides de façon équitables entre tous les bénéficiaires du RIS. Certains CPAS ont étendu la signature de contrat PIIS au public ukrainien incluant parfois le parcours d'intégration dans le plan. Nous avons souhaité embrayer sur ces changements constatés sur le terrain pour renforcer nos collaborations avec les CPAS, en proposant des espaces de réunion. Nous avons toujours gardé la même position en faisant un point d'honneur à profiter de cette porte d'entrée pour élargir l'échange également pour les publics d'autres nationalités. Intégrer les publics d'autres nationalités dans ces espaces est une ligne directrice qui permet de tendre vers une diminution des deux poids, deux mesures.

#ALLREFUGEESWELCOME

Les MENA et ex-MENA

En 2023, le CAI a réalisé un travail d'analyse et d'objectivation de la situation de ce jeune public et des opérateurs en charge de leur accueil et de leur accompagnement.

Au terme de cette démarche, le centre a produit une cartographie des acteurs et un relevé de données quantitatives collectées et actualisée afin d'alimenter son outil « CAIstiques ». Les observations mettent en évidence la présence majoritaire de jeunes en provenance d'Afghanistan, de Syrie, d'Ukraine et enfin du Maroc.

Cette année, le CAI a reçu plusieurs demandes d'intervention pour sensibiliser des MENA à l'EVRAS de la part d'acteurs de l'accueil et de l'accompagnement des MENA mais aussi de certains établissements scolaires de la province. Ces demandes sont arrivées car après analyse, il n'existe pas de sensibi-

lisation de ce type qui inclut une dimension interculturelle et/ou qui tienne compte de la spécificité de ce jeune public.

Conscients des limites de notre intervention, deux actions ont été mises en place. La 1^{ère} était le développement d'une offre de formation « La vie affective et sexuelle des MENA : risques et enjeux de leur parcours, et prévention » (voir partie formation). La seconde a été la mise en place d'une rencontre avec les acteurs directement concernés au sein de la plateforme EVRAS coordonnée par le CPLS pour leur faire part de ces demandes. Cette rencontre va aboutir à la co-construction et la co-organisation d'une formation pour ces acteurs qui abordera, entre autres, la question de la démarche interculturelle en 2024.

Le Centre a également poursuivi sa participation à la concertation Wallonne MENA et ex-MENA pour rester à l'écoute des actualités de ce secteur mais aussi pour prendre en compte les difficultés et les freins de ce jeune public dans les différentes actions que le CAI développe : formation, action de sensibilisation, travail en réseau et accompagnement de 1^{ère} ligne. Le CAI a participé aux divers groupes de travail qu'elle a organisés : le GT (groupe de travail) « regroupement familial », le GT « autonomie », et d'autres moments collectifs pour aborder des thématiques spécifiques identifiées dans le cadre de ces groupes de travail.



Enseignement

Actifs sur le terrain et en contact permanent avec nos partenaires, nous avons fait état de problématiques qui nous poussent à entamer des actions pour favoriser l'intégration des enfants allophones et leurs familles dans les écoles, en prônant un enseignement plus inclusif. Les constats ont été les suivants :

- Les personnes que nous accompagnons au quotidien (étrangères ou d'origine étrangères) nous font part de leur difficulté à entrer en communication avec l'école de leurs enfants et ainsi à comprendre le milieu scolaire.
- Nos partenaires de l'accompagnement social font ce même constat.
- Les enseignants ne sont pas toujours outillés pour accompagner les enfants allophones.
- Les classes DASPA mises en place dans les écoles namuroises ne permettent pas de répondre complètement aux besoins.
- Il est encore trop fréquent que des enfants jugés « en retard » suite à leur parcours migratoire

complexe ou à leur méconnaissance du français soient orientés vers l'enseignement spécialisé.

Face à ces constats, nous avons pris contact avec le service Enseignement de la Ville de Namur pour envisager l'organisation d'une formation à destination des enseignants (tous réseaux) reconnue par l'IFPC. Cela prendra du temps mais l'intention est bien là, tant du côté de l'équipe du CAI que de la Ville de Namur. Le travail va se poursuivre en 2024 pour la construction d'une formation avec les départements pédagogiques de l'Hénallux et de la Haute Ecole Albert Jacquard.

D'autres projets connexes sont également dans les cartons pour les prochains mois. Notamment la construction d'une brochure de bonnes pratiques pour l'enseignement dans une classe multilingue et pour favoriser le dialogue interculturel avec les familles.

Logement

La thématique du logement, depuis des nombreuses années, fait partie du top des thématiques où les discriminations sont observées. Fort de ce constat, le CAI continue de coconstruire, avec les partenaires actifs sur la problématique, des projets qui visent à résoudre ces dernières. Ainsi, une étude réalisée par la VUB et commandée par la Ville et le CPAS de Namur, Unia et le CAI indique un taux de discrimination net encore élevé. C'est dans ce cadre, que des projets de formations se sont mis en place tout au long de l'année 2023 et se concrétiseront en 2024. Par ailleurs le CAI participe aux réunions de concertation autour de la thématique notamment au sein de la PNS, mais également organisées par le PCS de Gembloux et de Walcourt lorsqu'elle fait l'objet d'une problématique et/ou des initiatives se concrétisent.

2ÈME LIGNE

FORMATIONS ET SÉANCES D'INFORMATION

Nous détaillons ci-dessous les différentes formations et séances de sensibilisations menées durant l'année 2023, qu'elles aient été programmées dans notre catalogue de formation, ou conçues et dispensées en réponse à une demande de professionnels de terrain.



Formations

Cycle « Connaître son public »

Les thématiques suivantes ont été abordées lors de 2 matinées en ligne : « Mieux connaître les migrants ukrainiens pour mieux les accompagner », « Mieux connaître les migrants afghans et syriens pour mieux les accompagner ».

Cycle « matinées thématiques »

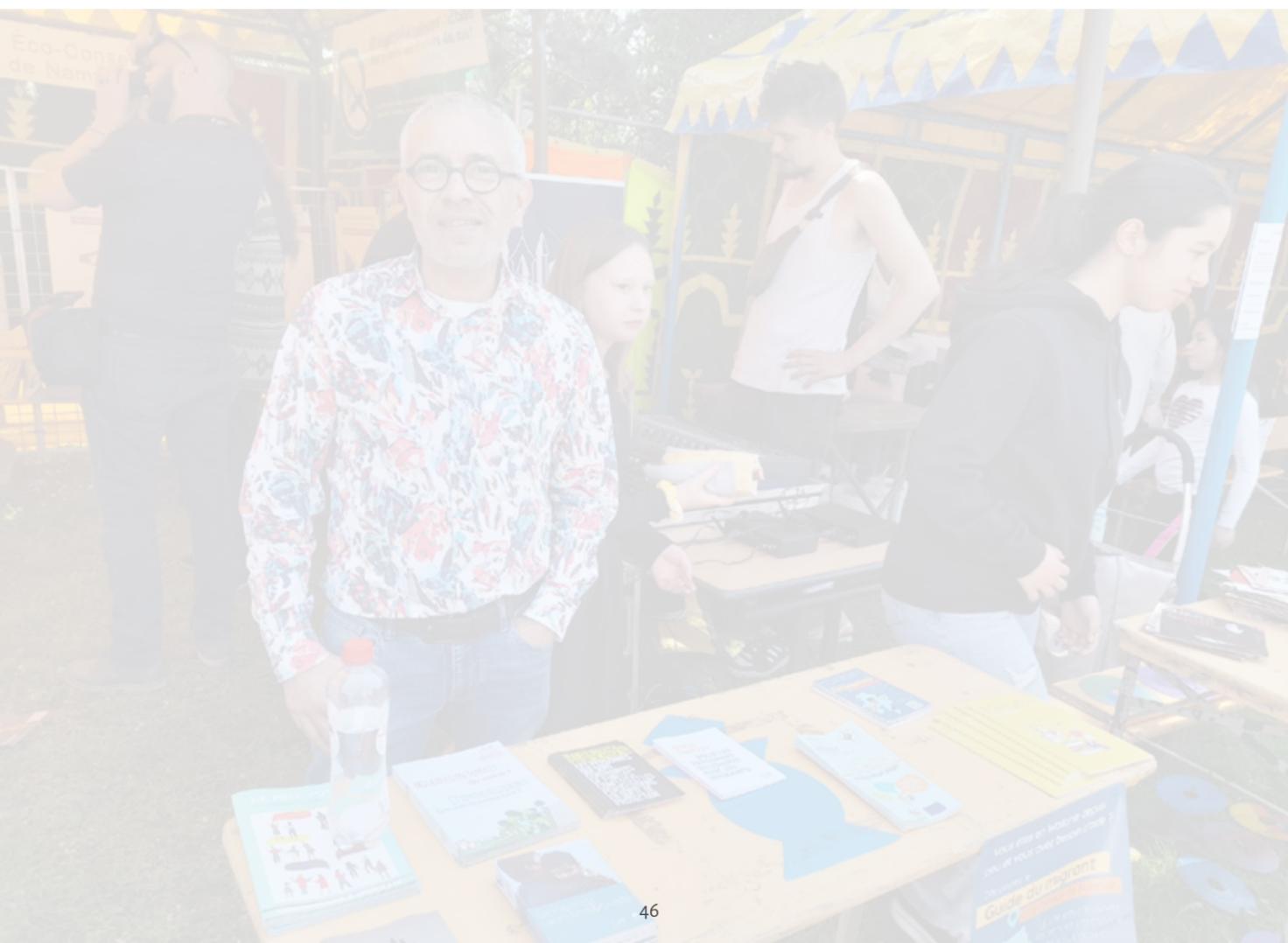
Trois matinées ont été organisées, sur les sujets suivants : « Situation instable dans l'Est du Congo : Causes et conséquences », « L'accueil des migrants en Belgique et en Europe : une question de volonté politique » et « Lutte contre la radicalisation en 2023 : où en est-on ? »

Cycle de formation : de la multiculturalité à l'interculturalité

Ce module d'introduction à la démarche interculturelle, d'une durée de 3 jours, a été dispensé à deux reprises.

Etrangers en Belgique

Quatre matinées ont eu lieu : « Déconstruire les stéréotypes et préjugés, lutter contre les discriminations et le racisme » ; « Découvrir le dialogue interculturel », « Colonisation, décolonisation, néo-colonialisme : état de la question » et « Les guerres et conflits en 2023 dans le monde, une cause parmi d'autres des migrations ».



Module Interculturalité dans le cadre du certificat Flesco de l'Henallux

Ce module d'une durée de 5 jours a à nouveau été organisé. Ouverts à toutes et tous, ces 5 journées de formation ont fait partie intégrante du certificat en didactique du FLESCO (Français langue étrangère et scolaire) et en pédagogie interculturelle.

Elles étaient composées des sous-modules suivants : "Les causes et dynamiques des migrations : histoire et actualités de l'immigration en Belgique et politique des migrations" ; "L'accès au territoire et politique d'intégration : éclairage sur le contexte de la politique d'accueil et d'intégration"; "Déconstruire les stéréotypes et préjugés, lutter contre les discriminations et le racisme"; "Enseigner, communiquer et apprendre en contexte migratoire et multiculturel : introduction à l'approche interculturelle de M. Cohen-Emerique".

Formation "Vie affective, relationnelle et sexuelle des MENA":

A la suite de la demande des professionnels de terrain, une formation de 2 journées intitulée « La vie affective et sexuelle des MENA : risques et enjeux de leur parcours, et prévention » a été organisée d'initiative.

Cycle anti-discrimination en partenariat avec UNIA

Le cycle anti-discrimination, dispensé en partenariat avec Unia, vise à outiller les professionnels afin de reconnaître, objectiver et traiter une situation de discrimination. Ce cycle est constitué de 3 modules permettant d'introduire la démarche interculturelle, de qualifier une situation de discrimination et d'avoir une connaissance des bases juridiques qui entourent cette dernière.

Devenir formateur à la citoyenneté dans le cadre du Parcours d'intégration en Wallonie

La formation de formateurs à la citoyenneté dans le cadre du Parcours d'intégration en région wallonne (FIC-AOC), d'une durée de 6 jours, a été à nouveau dispensée par les formatrices du CAI, à Namur. Elle était destinée aux futurs formateurs des provinces de Namur et Brabant Wallon, dans le cadre du partenariat CAI-CRIBW. 17 personnes ont été formées, dont 9 formateurs namurois.

Des colonies à Zemmour : Comprendre et lutter contre le racisme

Cette formation, ouverte au grand public, vise à sensibiliser ce dernier à l'expression politique du racisme. Au vu du contexte international, au vu des échéances électorales de 2024, cette formation de deux jours permet d'offrir au public le plus large possible des outils pour comprendre et lutter contre l'extrême-droite à la fois avec la présentation d'outils pratiques mais également par l'expertise d'académiques, experts de la thématique.

Cycle « Gestion asbl »

Développé spécifiquement pour les associations de personnes issues de l'immigration mais ouvert à toute association désireuse de se former à la gestion des asbl, ce cycle comprenait plusieurs soirées. Durant ces séances, les droits et le fonctionnement des asbl, les obligations en matière de formalités administratives et la responsabilité des administrateurs ont été abordés de manière à permettre aux structures participantes de se mettre en conformité avec la législation.



Comment rendre accessible pour tout public vos supports communicatifs ?

Organisée en partenariat avec la régionale namuroise de Lire et Ecrire, cette formation a pour objectif de repenser notre manière de rédiger et de communiquer avec notre public. Par des moyens simples et efficaces, une quinzaine de personnes venues du réseau de l'accueil, de l'éducation permanente, de l'intégration et des services publics ont échangé et se sont questionnées sur leurs pratiques de communication envers les publics avec lesquels ils sont amenés à travailler ou qu'ils souhaitent toucher par leur service ou leur projet.

Mieux connaître le droit des étrangers et sa jurisprudence

Comme chaque année, le CAI a organisé un module complet à destination des professionnels non spécialisés qui accompagnent régulièrement des personnes étrangères dans leurs démarches administratives.

Cette formation de 4 jours aborde :

- les titres et statuts de séjour
- le regroupement familial
- les statuts de protection
- l'aide sociale et le travail.

Tout comme en 2022 et vu la demande et les besoins du secteur, le CAI a également organisé une formation d'une journée portant sur le regroupement familial et une autre sur le code de la nationalité. Enfin, le CAI a organisé une journée dédiée à la matière complexe du droit international privé.

Accompagnement social des personnes sans-papiers : limites et AMU

Comment accompagner quelqu'un vers des services qui ne pourront pas l'aider ? Quelles démarches réaliser quand il n'y a rien à faire ? Comment déposer ses émotions face aux vécus partagés ? Le travailleur social se retrouve donc face au mur, sans réelle réponse à apporter, démuné face aux situations dramatiques auxquelles elles sont confrontées. Quelques droits minimums sont tout de même garantis, comme l'accès à l'aide médicale urgente ou encore à l'éducation pour les mineurs. La formation d'une demi-journée a pour but de voir quels droits et sous quelles conditions ils peuvent être activés pour les personnes sans-papiers, mais également de voir des pistes de solutions concrètes à mettre en place pour envisager le travail social dans ce contexte particulier.

L'interculturalité dans les soins de santé

Le CAI a organisé une formation sur l'inclusion de l'approche interculturelle dans les soins de santé. Cette dernière visait les professionnels et volontaires du secteur de l'intégration et des soins de santé. Elle avait pour objectif de leur permettre d'acquérir une meilleure compréhension des liens entre culture et santé, d'être au fait sur les barrières rencontrées par les personnes étrangères dans l'accès aux soins et de mieux connaître le cadre de référence des sociétés dites traditionnelles.



Séances d'information

Séances d'information sur les Appels à projet

Le CAI a organisé en 2023 deux séances d'information APP : l'une à l'occasion de la publication de l'appel à projet « Promotion pour la citoyenneté et l'interculturalité » de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à laquelle une trentaine d'opérateurs ont participé ; et l'autre dans le cadre de l'appel à projets « Coopération au codéveloppement » publié par Wallonie-Bruxelles International : 12 opérateurs œuvrant dans la solidarité internationale y ont assisté.

Séance d'information sur les portes d'entrées en Belgique au CISP Le Hublot

Pour répondre à la demande du Hublot, le CAI est intervenu lors de la formation continue des travailleurs et travailleuse du CISP pour aborder les points liés aux portes d'entrée en Belgique, de la convention de Genève et du statut de réfugié ainsi que les titres de séjour.

Formations organisées à la demande

Formation à destination des équipes des Bibliothèques de Namur

Une quatrième journée de formation a été organisée en mars 2023 afin d'approfondir, par l'analyse de cas et l'intervision, la démarche interculturelle travaillée en 2022. Ceci clôturait leur processus formatif initié en 2021.

Formation à destination de l'Equipe de Direction de La Ressourcerie

Il s'agit de la poursuite de la formation à l'interculturalité de l'équipe de direction de La Ressourcerie, initiée en 2022. Au total, ils auront suivi 5 demi-journées de formation pour cette phase 1 de formation.

Formation à destination de l'équipe de référents MENA du Centre Croix Rouge d'Yvoir

Le Centre a formé l'équipe de référents MENA du Centre Croix Rouge d'Yvoir à la démarche interculturelle, la déconstruction des stéréotypes et préjugés, dans le cadre d'un module de formation de 5 journées coconstruit et coanimé avec une travailleuse de l'AMO Globule'IN de Dinant, qui prenait en charge quant à elle les questions de Règlement d'ordre intérieur, de Charte, de motivation, qui faisaient également partie de la demande.

Formation à destination du Service de Santé mentale des Balances

L'équipe du Service de Santé mentale des Balances a été formée à l'approche interculturelle dans les soins de santé lors de 4 demi-journées de formation.



Projets en commun menés au sein de l'Intercentres formation

Formation à l'interculturalité pour l'IFPC

Dans le cadre de la volonté commune des centres régionaux d'intégration de se positionner en tant qu'opérateur de formation, une candidature conjointe a été introduite via le DISCRI pour une offre de formation de 2 jours, intitulée "Sensibilisation à la démarche interculturelle : pour comprendre et dépasser les chocs culturels et mieux vivre la diversité à l'école", dans le cadre du marché public de l'IFPC 2023-2026 (Institut interrégionaux de la formation professionnelle continue) à destination du personnel de l'enseignement obligatoire. Notre offre a été classée 2e dans le cadre de ce Marché Public. Les sessions proposées au dernier trimestre 2023 n'ont pas été commandées, faute d'inscriptions suffisantes du côté de l'IFPC pour activer notre formation.

Sensibilisation à l'interculturalité dans le cadre du projet FAMI53

Le CAI, en collaboration avec le CERAIC et le CRILUX, a sensibilisé à la démarche interculturelle des travailleurs sociaux, notamment de CPAS, lors d'une journée de formation en distanciel. A cette journée s'ajoute l'équivalent de 3h de formation en autonomie via un e-learning. Cette formation est dispensée dans le cadre du Projet FAMI53 (marché public de formation lancé par la Fédération des CPAS) auquel plusieurs CRI, dont le CAI, ont répondu en s'associant pour remettre cette offre de formation. Nous avons assuré 2 sessions.

Sensibilisation à l'interculturalité pour les jeunes de la plateforme du Service citoyen

Le Centre a dispensé à 5 reprises la journée de formation "Introduction à la démarche interculturelle" destinée à des groupes de jeunes volontaires du Service Citoyen, pour l'antenne de Namur.



Perspectives 2024

Voici les différentes formations programmées pour l'année 2024 :

Une formation de deux journées intitulées « Connaître les éléments qui légitiment les discours d'extrême droite et le racisme » ; ainsi que le Cycle « Anti-Discrimination » en 3 demi-journées.

En complément de ce cycle de formation "Anti-Discrimination", Le CAI organisera une journée de formation intitulée « Lutter contre les propos racistes, sexistes, homophobes », proposant une approche pratique.

Pour le cycle interculturelité :

- Le module d'introduction à la démarche interculturelle en 3 jours.
- Le nouveau module de formation "Mener un projet interculturel" en 3 jours
- Des interventions "Interculturalité" d'une demi-journée, à raison de 4 sessions, à destination des personnes ayant déjà suivi notre module d'introduction à la démarche interculturelle et souhaitant approfondir leur pratique de la démarche interculturelle via l'analyse de cas.

Pour le cycle "Etrangers en Belgique", 4 matinées consacrées à : « Déconstruction des stéréotypes, préjugés, et lutte contre les discriminations » ; « Guerres et conflits en 2024, causes des migrations » ; « Causes et dynamiques des migrations » ; « Se préparer à la rencontre interculturelle par la décentration ».

Pour le cycle « Connaître son public » : deux thématiques sont déjà fixées : « Mieux connaître le public venant de Somalie », et « Mieux connaître le public venant de Palestine ». Une troisième matinée/thématique sera proposée en cours d'année en fonction de l'actualité.

Pour le cycle « Matinée thématique », nous avons programmé une journée complète intitulée : Présentation de et animation autour de la BD « le rouleau compresseur » de Foued BELLALI. Une seconde thématique sera définie en cours d'année en fonction de l'actualité.

La formation « Vie relationnelle, affective et sexuelle des MENA » est reconduite et passera de 2 à 3 journées.

Pour les formateurs de la formation à la citoyenneté, seront organisées :

- la formation à l'andragogie dispensée par le DisCRI pour la zone Namur/BW/Luxembourg
- la formation de formateurs à la citoyenneté dans le cadre du parcours d'intégration en région wallonne (FIC-AOC), dispensée par le CAI

Pour les formateurs de la formation à la langue française, nous poursuivrons l'organisation de :

- l'intervention des formateurs, en collaboration avec l'Hénallux
- la formation Enseigner et former en contexte multiculturel
- une formation complémentaire sur la méthodologie des tables de conversation.

Enfin, il est également prévu de reprogrammer la formation « Trucs et astuces pour rendre ses documents écrits accessibles à tous et toutes ».

Pour répondre à un besoin et des demandes du secteur, le CAI organisera en plus des autres formations récurrentes en droit des étrangers, une journée dédiée à l'accès au marché du travail et les organismes de défenses des travailleurs sous statut précaire.

Formations à la demande

La Ressourcerie

Nous envisagerons avec l'équipe de direction de La Ressourcerie, lors d'une réunion d'évaluation début 2024, la suite à donner à la formation à l'interculturalité, pour la phase 2 de leur parcours formatif. Cette phase 2 visera essentiellement le transfert des acquis de la formation de la phase 1 vers leurs pratiques professionnelles et l'accompagnement des travailleurs sous article 60, notamment dans la réécriture du carnet d'accueil du travailleur engagé sous article 60, à la lumière de l'approche interculturelle.

asbl FORMA

Nous formerons l'équipe de l'asbl FORMA (EFT) (formatrices, accompagnatrices sociales, AS, équipe admin, ...) à l'interculturalité, la déconstruction des stéréotypes et préjugés, aux parcours migratoires et à la déontologie du formateur initiée lors de 5 demi-journées.

CLPS Namur – Plateforme locale EVRAS

A la demande des membres de la plateforme locale EVRAS coordonnée par le CLPS Namur, nous construisons un module de formation d'une durée de 3 jours, intitulé "Interculturalité et EVRAS" à destination des membres de cette plateforme.

"Désolé, c'est déjà loué" – Ville de Namur

A la suite de l'étude de la VUB sur la discrimination au logement, une demande a été formulée par les membres du comité d'accompagnement du projet afin de former les professionnels en contact direct avec le public potentiellement victime sur les manières de réagir aux situations de discrimination et d'accompagner les victimes. Une première séance est programmée le 31 janvier et une deuxième le 24 avril.

Nouveaux projets en perspective

Nous avons l'ambition de développer davantage de projets de formation intercentres, au fur et à mesure des opportunités qui se présenteront. Une première thématique, les nouveaux enjeux migratoires, dont les migrations environnementales, est actuellement en discussion.

Projets en commun menés au sein de l'Inter-centres formation :

Marché public de formation de la Fédération des CPAS

Nous répondrons plus que probablement au prochain marché public de formation de la Fédération des CPAS (qui remplacera Fami53 par l'offre d'une formation à la démarche interculturelle, construite et dispensée par le même pool de formateurs intercentres dont la chargée de formation du CAI.

Plateforme Service Citoyen

Nous continuerons à assurer la journée de formation "Introduction à la démarche interculturelle" pour les groupes de jeunes du Service Citoyen, antenne de Namur : 5 sessions sont programmées pour 2024 pour 5 groupes/promotions différents. Le pool de formateurs intercentres ayant à nouveau remporté le marché public pour 2024.

IFPC

Dans le cadre du marché public de formation IFPC, des sessions sont à l'agenda de janvier à juin 2024, il reste à voir si elles seront commandées ou pas par l'IFPC en fonction du nombre d'inscriptions qu'ils reçoivent pour le lot interculturelité.

2^{ÈME} LIGNE

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Animations dans le cadre du FIFF

A la suite d'un contact pris dans le cadre du programme d'ateliers FIFF Campus 2022, le Centre a poursuivi, cette année, la collaboration avec un professeur de l'IATA, en animant pour trois de ses classes de rhéto un module de sensibilisation soit à l'interculturalité (décentration, compréhension de l'autre), soit à la déconstruction des stéréotypes et préjugés.

Stand de sensibilisation dans le cadre de l'événement "Citizens for refugees"

Le CAI a tenu un stand présentant les missions et actions du Centre, et sensibilisant à la déconstruction des stéréotypes et préjugés, dans le cadre de la journée "Citizens for refugees" organisée par le Service de la Culture de la Province de Namur.

Module de sensibilisation pour l'équipe d'interprètes bénévoles du CAI

La troisième et dernière demi-journée de sensibilisation à l'interculturalité destinée à l'équipe d'interprètes bénévoles du CAI a été dispensée, pour clôturer le module initié fin 2022.

Modules de sensibilisation pour le SEM Gembloux

A la demande du SEM Gembloux, nous avons proposé deux modules de 2h30 de sensibilisation à la démarche interculturelle, pour les bénévoles et travailleurs de leur territoire.

Sensibilisation Interculturalité pour Mentors du CAI

Nous avons dispensé deux modules de sensibilisation à l'Interculturalité pour les Mentors du CAI, à la suite du 1^{er} module organisé fin 2022.

Intervention pour le Séminaire « Polarisation et radicalisation, parlons-en »

Le CAI est intervenu dans le cadre de la journée d'études « Polarisation et radicalisation, parlons-en » organisée par le Service de cohésion sociale de la ville de Namur. Nous avons abordé la déconstruction des stéréotypes et préjugés et l'émergence du parti «Chez nous».

Module de sensibilisation BAC3 Soins Infirmiers Henallux

Module de sensibilisation à la déconstruction des stéréotypes et préjugés à destination de tous les élèves de BAC3 Infirmiers de l'Henallux, et d'un groupe d'étudiants du Maroc participant à distance, dans le cadre de la semaine "Interculturalité" organisée par une professeur de la Haute Ecole.

Module de sensibilisation à la demande de la FUCID

Sensibilisation à la déconstruction des stéréotypes et préjugés à la demande de la FUCID pour un groupe d'étudiants volontaires de l'UNamur, engagés dans un projet d'échange international avec des étudiants et leurs professeurs marocains, lors de la semaine de visite de cette délégation marocaine à Namur. Les étudiants et professeurs marocains ont également participé à ce module de sensibilisation.

Module dédié au réseau de soutien aux migrants de l'UNamur

Le CAI est intervenu dans le cadre d'un cours d'étudiants en sciences politiques afin d'aborder les réseaux de soutien aux personnes étrangères, la convention de Genève et les chiffres clés des migrations en Belgique.



2ÈME LIGNE INTERPELLATION

Le CAI adopte le rôle de plaidoyer, recommandation et support : il interpelle les représentants politiques au sens de donner une meilleure connaissance sur les matières dont il est en charge, de construire des propositions politiques de façon à pouvoir accompagner une prise de décision éclairée des organes de décision. Pour ce faire, il construit des recommandations avec et vers les acteurs de terrain présents dans son réseau. Outre la mobilisation physique de l'équipe, les outils numériques tels que la page Facebook du CAI et le site internet sont les outils régulièrement utilisés pour ces actions d'interpellation.

Niveau local

Intervention à la réunion conjointe et commission conjointe Ville-CPAS 2023

Le CAI a été invité pour faire état de la multiculturalité et de l'interculturalité à Namur. Dans cet état des lieux, un panorama de la diversité culturelle présente à Namur a été dressé et les freins et les obstacles que rencontraient les personnes étrangères et d'origine étrangère dans l'accès aux droits fondamentaux ont été mis en lumière. Le centre a également pu faire part de ses constats sur le vivre ensemble communal ainsi que les menaces qui compromettent ce dernier. Outre la mise en évidence d'actions et de projets déjà mise en place tant par les organisations de la société civile que de la Ville elle-même, le CAI a formulé un certain nombre de recommandations pour améliorer aussi bien la cohésion sociale que l'accès aux droits individuels.

Niveau Provincial

Rencontre avec les représentants des partis politiques présents en province de Namur

Lors de la plénière du PPLI (Plan Provincial et Local d'Intégration) en juin, le CAI a invité des représentants des partis traditionnels à entendre les recommandations en matière d'intégration et d'interculturalité en province de Namur qui ont été co-construites en amont par le réseau et le centre régional. L'objectif était d'alimenter les futurs programmes des partis dans le cadre des élections communales et provinciales. Dans l'ensemble, tant les membres du réseau que les partis ont trouvé cette rencontre avant la rédaction du mémorandum tout à fait pertinente.

Niveau Régional

Soutien de la carte blanche CMGV

A la suite de propos racistes et discriminants sur les roms, tenus par Connor Rousseau, président de Vooruit, le Centre de Médiation des gens du voyage et des roms a rédigé une carte blanche pour condamner fermement ces agissements et rappeler le cadre légal en matière d'incitation à la violence et à la haine envers des catégories sociales. Le CAI a soutenu cette initiative et l'a diffusé via ses canaux de communication habituels.

> [Les propos racistes de Rousseau font écho aux pages les plus sombres de l'histoire des Gens du voyage - Le Soir](#)

Réforme du décret régional relatif à l'intégration des personnes étrangères

Le CAI, ayant pris connaissance des propositions de réforme du décret régissant l'intégration des personnes étrangère, a réuni les opérateurs ILLI (initiatives locales d'intégration) afin de construire ensemble des propositions d'amélioration du texte qui tiennent davantage compte de la réalité des personnes et des opérateurs. Ces suggestions ont été jointes aux apports des territoires des autres centres régionaux et des différentes fédérations d'employeurs (CAIPS, ALEAP), la FdSS, Risome et le COPILLI afin de soumettre une proposition commune et transrégionale.

Participation à la journée de lutte contre la pauvreté

Comme chaque année, le CAI a participé à la journée organisée par le Réseau Wallon de lutte contre la pauvreté. Dans le cadre de la 20ème édition, la volonté était de faire (re)découvrir toutes les luttes collectives et solidaires pour réduire les inégalités présentes en fédération Wallonie-Bruxelles. Le CAI, en partenariat avec le CRILUX et le CNCD 11.11.11 ont tenu un stand pour sensibiliser les participants à cette journée sur les enjeux d'asile, d'accueil, d'intégration et d'interculturalité.

Mémorandum régional et fédéral

En vue des futures élections régionales et fédérales, le DisCRI, en collaboration avec les Fédérations d'employeurs du non-marchand (ALEAP, CAIPS, CODEF), la Fédération des services sociaux et les réseaux de concertation des Initiatives locales d'intégration portent un mémorandum commun pour de futures politiques égalitaires et résolument inclusives. Dans ce cadre, tous les travailleurs du CAI concernés par les thématiques présentes dans le document ont participé à la rédaction des recommandations avec l'ensemble des autres centres régionaux.

La volonté, unanimement partagée par ces organisations, est de proposer, ensemble, des recommandations pour favoriser l'accès aux droits fondamentaux des personnes étrangères, lutter contre le racisme et les discriminations et renforcer le secteur qui œuvre au quotidien auprès de ces personnes.



FSE

La Fesefa, au nom de tous les membres de la Chambre ISP, a adressé un courrier au Ministre Président concernant la clôture de la programmation 2014-2020 et la mise en œuvre de la programmation 2021-2027. Ce courrier fait part des difficultés rencontrées concernant notamment le délai de réponse lors des contrôles portant sur plusieurs années, ainsi que sur la procédure des coûts simplifiés pour la nouvelle programmation.

Niveau fédéral

Soutien au peuple palestinien Nationalité

Une trentaine d'associations ont réclamé des autorités belges et des instances d'asile qu'elles jouent leur rôle dans la crise subie par la population palestinienne à la suite des attentats du Hamas et à la réaction démesurée d'Israël. Elles demandent également que les moyens mis en place par la Belgique soient à la hauteur de la détresse et du besoin de protection de ces personnes. Le CAI, à travers le DisCRI, a soutenu l'interpellation.

> <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2023/12/14/la-belgique-doit-prendre-ses-responsabilites-et-protoger-les-palestiniens-G4l4VXTAJNDITl3FJINVLO7ZS4/>

A la suite de l'arrêt de la Cour constitutionnelle considérant que l'exigence de la maîtrise du niveau A2 dans l'une des trois langues du pays était discriminatoire pour certaines personnes analphabètes, le CAI a interpellé le parquet de Namur afin de connaître les dispositions mises en application sur la juridiction. Une note reprenant les conséquences de cet arrêt a été rédigée par le parquet général concernant la problématique soulevée et déterminant les preuves à fournir pour pallier les difficultés. Il reste néanmoins encore des zones de flou sur lesquelles le secteur va se pencher en 2024.

INTERPELLATION

Perspectives 2024

- Présentation des résultats de l'étude sur les discriminations au logement à Namur
- Organisation à Namur d'une présentation du mémorandum régional et fédéral porté, notamment par les centres régionaux en février prochain.
- Organisation d'une interpellation conjointe par le CRI (via le DisCRI) et le Ciré
- Rédaction et diffusion du mémorandum communal et provincial du CAI en co-construction avec les membres du réseau.
- Organisation d'une rencontre entre les opérateurs, les citoyens et les candidats aux élections communales et provinciales en septembre.



COMMUNICATION

Evolution constante

Au fil des décennies, les métiers de la communication ont subi une transformation significative, passant d'une approche traditionnelle à une ère numérique dynamique. L'avènement des médias sociaux, du marketing en ligne et des nouvelles technologies a redéfini les compétences requises, exigeant une adaptabilité constante. Ainsi, il est crucial pour les professionnels de la communication de suivre des formations régulières pour rester à jour avec les dernières tendances et techniques afin de rester pertinents et impactants dans un paysage médiatique en perpétuelle évolution.

C'est dans ce sens que des réflexions ont eu lieu cette année autour de la communication du CAI et de ses outils et en particulier le site internet et la newsletter. L'utilisation de l'intelligence artificielle, dont l'évolution explose au quotidien, a également été prise en considération.

La fonction-même de la responsable de communication a également été revue afin de correspondre davantage aux besoins de l'institution et à l'évolution des métiers de la communication.

Communication institutionnelle

La communication institutionnelle passe actuellement principalement par les outils numériques. En effet, la pandémie nous a poussé, depuis 2020, à prendre de la distance avec le support papier.

Notre **site internet** a encore été au centre de notre attention durant cette année 2023. En effet, nous envisageons le développement du site internet comme un outil multifonction. Il nous est indispensable pour organiser nos événements (formulaires d'inscriptions) et présenter nos actions. L'arrivée en juillet d'un nouveau travailleur expérimenté dans le web marketing nous a donné l'opportunité de revoir le design et de le mettre à jour, tant pour le contenu que pour la forme. Celui-ci sera au CAI pour une année et une nouvelle version de notre site internet sera publiée durant le premier semestre 2024.

Pour communiquer largement avec nos contacts principaux, la **newsletter** reste un outil important. Celle-ci relate des différents outils, publications, événements ou actualités pertinentes de notre réseau. L'objectif secondaire est d'amener le public sur notre site Internet. En 2023, nous avons passé le cap et cessé d'utiliser les programmes de bureautique pour enfin nous pencher sur un outil de marketing digital plus performant. Nous avons choisi Brevo et avons envoyé notre première « nouvelle » newsletter mensuelle en septembre.

Les **réseaux sociaux** sont également des outils intéressants pour informer, sensibiliser et ramener le public vers notre site internet. En 2023, ...



Nous avons poursuivi le développement de notre page Facebook. Nous comptons actuellement 1827 abonnés à notre page actuellement (janvier 2024, soit près de 300 personnes de plus qu'en janvier 2023) : <https://www.facebook.com/cainamur>

Notre chaîne YouTube reprend actuellement les vidéos réalisées depuis 2018 : https://www.youtube.com/channel/UCo81_aT-WGMuQNo3sgKZe8w.

Notre page LinkedIn existe mais est peu utilisée : <https://www.linkedin.com/company/centre-d-action-interculturelle-de-la-province-de-namur>

Communiquer avec les personnes étrangères

Impulsée par la venue d'une stagiaire en communication durant quatre semaines, une réflexion globale sur notre communication envers les personnes étrangères a été lancée cette année. La question était double : Nos outils sont-ils adaptés à ce public ?

Comment poursuivre la communication avec celui-ci une fois l'accompagnement clôturé ?

Des sous-questions sont vite apparues et nous avons réalisé un court sondage : sont-elles intéressées de rester en contact avec le CAI ? Quel type d'informations souhaitent-elles recevoir ? Dans quelle langue ? Via quel canal ? ... Nous avons collecté et analysé une cinquantaine d'avis.

Nous prévoyons de retravailler et développer cette communication vers ce public spécifique dans les deux années à venir.

Participation, soutien et positionnement du CAI

Le CAI adopte le rôle de plaidoyer, recommandation et support : il interpelle les représentants politiques au sens de donner une meilleure connaissance sur les matières dont il est en charge, de construire des propositions politiques de façon à pouvoir accompagner une prise de décision éclairée des organes de décision. Pour ce faire, il construit des recommandations avec et vers les acteurs de terrain présents dans son réseau. La page Facebook du CAI est l'outil le plus adapté pour ces actions d'interpellation.

Voici quelques sujets sur lesquels nous avons exprimé notre engagement, notre indignation, notre soutien ou encore notre solidarité cette année :

- Le pacte européen sur l'immigration et l'asile ;
- La protection des Palestiniens ;
- Le racisme envers les Roms ;
- La décision de Nicole de Moor de suspendre l'accueil des hommes isolés demandeurs d'asile ;
- Le séisme au Maroc ;
- La motion communale « Namur antifasciste » ;
- La crise de l'hébergement des sans-papiers ;
- Les séismes en Turquie et en Syrie ;
- ...

Soutien aux projets pédagogiques

Promotion et diffusion

Comme chaque année, la responsable communication a soutenu les projets du CAI en matière de graphisme, de promotion et de stratégie de diffusion en général. Voici une sélection de projets qui ont demandé un « effort » plus particulier en communication.

Par ailleurs, au-delà de la mise en valeur graphique et de la diffusion de la promotion des activités via les différents canaux de communication, la responsable communication a assuré une part plus importante dans la mise en œuvre des certains projets.

Exposition SAKIFE

Comme indiqué dans la partie « sensibilisation » du rapport d'activités, le CAI a mis en lumière et animé l'exposition « SAKIFE », des photographies de Christophe SMETS accompagnés de textes d'Olivier le Bussy du 7 au 16 avril au Centre Culturel des Anciens Abattoirs de Bomel.

La responsable de communication a assuré le bon déroulement de l'ensemble du projet : suivi administratif, contacts avec le photographe ainsi qu'avec le Centre Culturel, installation et désinstallation de l'exposition, ... Mais aussi bien évidemment les éléments relevant de la fonction de communication : la réalisation de visuels, la diffusion de l'information ou encore les relations avec la presse.



COMMUNICATION

Perspectives 2024

Comme évoqué ci-dessus, la responsable de communication sera particulièrement occupée par plusieurs projets majeurs : l'organisation des 40 ans du CAI (son historique et ses événements phares), la rénovation du site Internet www.cainamur.be ainsi qu'une campagne sur les élections européennes, régionales, communales et provinciales.

40 ans du CAI

Pour le CAI, l'année 2024 sera marquée par la célébration des 40 ans de l'asbl. Dans ce cadre, divers projets et activités sont actuellement envisagés.

Tout d'abord, une **rétrospective historique du Centre** sous forme de site web est en cours de création. Intégré dans notre site (www.cainamur.be), cet outil permettra à quiconque souhaite connaître notre histoire de découvrir les projets et actualités qui nous ont construits.

Dans un souci de justesse, nous avons choisi d'être accompagnés par l'IHOES (Institut d'histoire ouvrière et économique). Le travail démarré en 2023 - et qui s'étendra sur toute l'année 2024 - nous permettra de dégager les dates clés à valoriser mais aussi à impliquer l'équipe, dans un sous-groupe dans un premier temps mais aussi dans son ensemble, afin qu'ils s'imprègnent eux-aussi de l'histoire du CAI, ses combats et ses valeurs.

D'autres animations et supports sont en cours de réflexion tels que des **vidéos d'interviews** de personnes ayant marqué l'histoire du CAI et du secteur, des **rencontres thématiques** entre des anciens et actuels travailleurs du CAI ou encore des ateliers d'écriture autour de l'accompagnement interculturel.

Plusieurs événements phares sont également en construction :

- Une journée portes-ouvertes : organisée fin mai 2025, cette journée a pour objectif d'inviter nos publics à découvrir le CAI et ses enjeux et rencontrer l'équipe de manière conviviale et ludique. Des animations seront organisées tout au long de la journée.
- Une journée de colloque : fixée le 18 avril 2025, celle-ci mettra en lumière le travail du CAI en matière d'interpellation ces 40 dernières années.
- Une soirée festive : le CAI invitera ses proches pour une soirée conviviale autour d'un repas et de quelques animations. Cette soirée privée sera l'occasion de se retrouver et d'échanger des souvenirs et anecdotes.

Au travers de ces différentes activités qui sont en cours de construction, nous espérons : créer du lien, valoriser le secteur et les acteurs, sensibiliser, interpellier mais aussi renforcer notre positionnement en tant qu'organe de référence en province de Namur.

Par ailleurs, l'année 2024 sera également marquée par un **changement d'image**... En effet, l'ensemble des Centres régionaux d'intégration wallons, via le DisCRI et l'intercentres Directeurs, a pris la décision de créer collectivement une identité commune. Accompagnés par Oh média, nous avons entamé une réflexion sur les éléments qui rassemblent et différencient les huit Centres. En effet, un changement de nom ou de logo n'est pas anodin ; il doit véhiculer un message cohérent et clair. La réflexion se poursuivra en 2024 avec pour finalité un nouveau visuel et peut-être un nouveau nom pour notre asbl. La responsable de communication veillera à ce que l'identité et les valeurs de notre institution soient représentées dans ce « renouveau » visuel. Elle s'assurera ensuite de communiquer sur cette nouveauté et d'adapter les outils de communication en conséquence (charte graphique, présentations, papeterie, affichage, site internet, réseaux sociaux, ...).

Parallèlement, nous continuerons de promouvoir et mettre en image les projets développés par l'ensemble de l'équipe du CAI en veillant à la cohérence de notre nouvelle charte graphique, notre stratégie de communication et notre projet politique de manière générale.

Plénière du PPLI

L'assemblée plénière du PPLI étant l'événement annuel majeur regroupant un maximum de nos partenaires, un point d'honneur est donné à la communication : réalisation de visuels, diffusion de l'information, réalisation de plans des lieux, affichage, programme du jour,... Mais aussi prise de photos et suivi en direct sur les réseaux sociaux. Cette année, un formulaire a été réalisé pour récolter les contenus et réactions des participants en direct.

Cette année, la plénière avait pour objet le mémorandum pour les élections de 2024, pour lesquelles la responsable de communication sera particulièrement impliquée en 2024.

Guide du migrant (en province de Namur)

Avec la numérisation croissante, mettre à disposition des informations en ligne est devenu incontournable, parfois plus pertinent et meilleur pour la planète. Avec le Guide du migrant, le but est de rassembler, sur un seul site, des informations utiles pour s'installer dans une région.

Développé en collaboration avec l'ensemble de nos partenaires, le site www.guidedumigrant-provnamur.be permettra à tout.e migrant.e récemment arrivé.e en province de Namur de trouver les bonnes personnes vers lesquelles se tourner et renforcera la visibilité des acteurs namurois ainsi que le travail en réseau.

Publié en juin 2022, le site est constamment mis à jour par le secrétariat et les responsables de projet « coordination », qui entretiennent en permanence la base de données nécessaire (évolution des opérateurs, de leurs services et de leurs coordonnées).

Projet particulier : CAIstiques

Depuis six ans, nous récoltons des données et des chiffres concernant nos publics et les synthétisons dans un document disponible sur notre site internet. Ce dossier regroupe une série de fiches qui apportent un éclairage sur des questions complexes telles que l'intégration, l'asile (la protection internationale) ou encore les mineurs étrangers non accompagnés (MENA). Les fiches peuvent être lues en continu ou utilisées comme autant de dossiers thématiques individuels pour illustrer une formation, la rédaction d'un article, un cours ou un contenu de réunions. Ce document reprend également l'ensemble des cartographies réalisées par le CAI sur : les ILI, les acteurs en langue française, les acteurs en citoyenneté, les acteurs sociojuridiques et; les acteurs de l'interculturalité.

L'édition 2023 de ce CAIstiques reprend également une analyse des conséquences du conflit russo-ukrainien. En effet, nous avons estimé que l'impact de cette crise méritait d'être traitée à part entière.

Cette publication (actuelle et archives) est disponible sur <https://cainamur.be/caistiques/>

« Des chiffres et des Êtres » - présentation des chiffres du CAIstiques 2022

Nouveauté cette année : nous avons organisé une présentation publique de notre dernière publication. Afin de la rendre participative, mais aussi d'inviter le public à questionner ses représentations sur les publics du CAI, nous avons intégré un quiz dans la présentation. A l'aide d'un smartphone connecté à une plateforme en ligne (Wooclap), les participants ont pu répondre à des questions de manière ludique. La responsable de communication a réalisé le questionnaire tant sur le fond que sur la forme. L'animation était assurée par un responsable de projet « coordination ». La séance était enregistrée et est disponible sur notre chaîne Youtube : https://www.youtube.com/watch?v=s_C73HGinLY. Nous reprogrammerons cette séance d'information en 2024.

7 SEPTEMBRE 2023
9h30-11h30
gratuit en ligne

Des CHIFFRES et des ÊTRES

POPULATION ÉTRANGÈRE EN PROVINCE DE NAMUR
Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ?
Comment les accueille-t-on ?

Présentation interactive et contextualisée des statistiques 2022 du Centre d'action interculturelle de la province de Namur

GESTION ET SUPPORTS

CONSEIL DE DIRECTION

Cette année, le conseil de direction s'est penché à la fois sur la mise en œuvre des nouvelles obligations des structures dans le secteur non-marchand mais aussi sur des aménagements nécessaires pour améliorer l'efficacité du CAI.

Prévention burnout et risques psycho-sociaux

Un module d'accompagnement de l'équipe première ligne a été mis en place.

pilotage composé de travailleurs représentant chaque équipe et du conseil de direction lui-même dont la mission est de construire cette politique concertée. Les besoins transversaux, collectifs et individuels ont été relevés pour construire le futur plan de formation.

Plan de formation annuel et droit individuel à la formation

Depuis le 1^{er} janvier 2023, toute organisation de plus de 10 travailleurs doit établir un plan de formation annuel pour le 1^{er} avril au plus tard. Le conseil de direction a donc mis en œuvre cette nouvelle réglementation à travers un document reprenant toutes les formations suivies par chaque travailleur. Il a également communiqué les éléments à l'ensemble de l'équipe.

Travail sur les fonctions

Le conseil de direction s'est penché sur plusieurs fonctions qui avaient besoin d'adaptation au vu de l'évolution de la réalité de travail mais aussi des besoins et des perspectives de l'institution. Ainsi, d'une part, les fonctions liées à l'administratif et au financier ont été revues pour préparer le départ à la retraite de la coordination administrative et financière. D'autre part, un travail sur la fonction de responsable de communication a également été entrepris pour correspondre aux besoins du CAI en termes de communication et d'image institutionnelles.

Politique concertée de formation

Le CAI fait partie de la commission paritaire 329 ce qui lui permet d'accéder au fond de soutien à la formation pour le secteur socio-culturel et sportif. Dans le cadre de son plan d'action 2023-2025, le fond 4S attend de toute structure de plus de 10 travailleurs qu'elle se dote d'une politique concertée de formation. Celle-ci définit la manière de gérer les orientations et les actions de formation individuelle et collectives à court et moyen terme et permet de déterminer qui se forme, quand, comment, pourquoi et comment les décisions relatives à la gestion de la formation sont prises. Celle-ci a été entamée avec un organisme agréé par le Fond 4S lui-même. Pour définir la politique concertée de formation, le conseil de direction a créé un comité de

Arborescence

Entre 2015 et 2017, le CAI a travaillé avec le Carhop à la mise en place d'outils de gestion documentaire destinés à favoriser le travail d'équipe, uniformiser les pratiques et gérer sa production documentaire dans le respect des réglementations légales et des bonnes pratiques de gestion archivistique. Aujourd'hui, l'équipe et les pratiques du CAI ayant évoluées au cours des dernières années, une évaluation des outils en place et une formation à la gestion documentaire des membres du personnel qui n'ont pas participé au premier chantier peuvent s'avérer utiles. C'est pourquoi, un travail de mise à jour de tous les outils liés à la gestion (cadre de classement, tableau de tri, guide des procédures) est mis en place.

Convention collective de travail

De nouvelles conventions collectives de travail sont applicables à notre secteur et ont nécessité des adaptations au niveau de la GRH.

Agrément en tant qu'initiative en économie sociale

L'agrément en tant qu'« Initiative d'économie sociale » est octroyé par la Wallonie pour soutenir la mise en place d'un projet à finalité sociale et l'insertion socioprofessionnelle de travailleurs peu qualifiés par le biais d'une activité de production de biens ou de services.

L'agrément nous permet notamment d'engager des travailleurs SINE ainsi que la mise à disposition d'art.60§7 à subvention majorée.

Nous avons réintroduit une demande et avons reçu l'agrément pour 4 ans.

Mise au vert

Cette année, le conseil de direction a décidé de travailler la question des enjeux communs qui traversent le CAI tout en y ajoutant une dimension conviviale pour tenir compte des attentes de l'équipe de pouvoir se retrouver après deux années chaotiques. Durant deux journées, les travailleurs, les coordinateurs et la direction se sont penchés sur la compréhension de trois enjeux actuels pour les projeter dans le futur : digitalisation du travail, financement et politiques migratoires.

Suivi des modifications sectorielles et décrétales

Le CAI comme les autres centres s'est impliqué dans le suivi des modifications. (cf. parties liées à l'équipe deuxième ligne).

Statuts du CAI

Le CAI s'est penché sur ses statuts et profité de l'adaptation du code des sociétés pour les améliorer.

La recherche active de subsides complémentaires

En prévision du changement de décret et des perspectives budgétaires, le conseil de direction a encouragé davantage, en interne, la recherche de subsides complémentaires pour financer certains projets. Ainsi, le CAI a introduit plusieurs candidatures dans différents appels à projet. En plus du PCI, du FSE, du FOREM, deux nouvelles possibilités ont été sollicitées : KUL (mentorat) et Egalité des chances au niveau fédéral (lutte contre les discriminations). Au niveau de la formation du personnel, le conseil de direction a également fait davantage appel au fond 4S pour financer les séances collectives de formation continuée des travailleurs.

Les 40 ans du CAI

Cette année, le conseil de direction, en collaboration avec l'équipe, a initié la réflexion sur les activités à mener dans le cadre du 40ème anniversaire du CAI. 4 actions ont été arrêtées et seront développées par 4 sous-groupes en interne. Le conseil de direction coordonne le suivi et la transversalité entre ceux-ci (voir partie Communication).

Informatique

Le CAI est passé en 2023 à l'ère du cloud. Les applications informatiques et la téléphonie ainsi que leur sécurisation sont dorénavant externalisées.



GESTION ET SUPPORTS - CONSEIL DE DIRECTION

Perspectives 2024

- Coordination et interpellation politique dans le cadre des futures élections communales et provinciales
- Evaluation de la gestion de l'informatique et du réseau
- Marché public pour la maintenance informatique
- Marché public pour le secrétariat social
- Recherche d'un nouveau logiciel de pointage
- La mise à jour du règlement de travail
- Recherche active de subsides complémentaires (PCI Commémoration immigration turque et marocaine)
- Finalisation de la politique concertée de formation
- Construction du nouveau plan de développement stratégique
- Poursuite du travail sur les fonctions
- Recrutement
- Mise en œuvre des 40 ans du CAI

GESTION ET SUPPORTS CONSEILLER.E EN PRÉVENTION

Un nouveau conseiller en prévention a été formé. L'année 2023 a également servi à élaborer le Plan Global (plan de prévention à 5 ans) avec un conseiller en prévention niveau 1 de Mensura, ainsi que celle du Plan d'action annuel pour l'année 2024. Les secouristes ont également suivi une journée de recyclage, obligation annuelle.

Fin 2023, un accompagnement collectif a été mis en place pour l'équipe 1ère ligne avec le CERSO. Ce module d'accompagnement a pu voir le jour après l'introduction d'une demande à l'APEF, ceci dans le but de prévenir les risques psycho-sociaux auxquels les travailleurs des équipes parcours et ISP peuvent être confrontés. Cet accompagnement se poursuivra sur l'année 2024.

Parallèlement, une formation de 2 jours sur la gestion du burn-out et le retour au travail post burn-out a été suivie par le coordinateur de ces équipes ainsi que par le conseiller en prévention.

GESTION ET SUPPORTS - CONSEILLER.E EN PRÉVENTION

Perspectives 2024

- Formation de nouveaux équipiers de 1ère intervention
- Recyclage des secouristes ainsi que formation d'une nouvelle secouriste
- Recyclage du conseiller en prévention
- Réalisation d'un exercice d'évacuation en collaboration avec les équipiers de 1ère intervention et la crèche
- Poursuite de l'accompagnement collectif pour l'équipe 1ère ligne
- Tenue d'un registre de premiers soins ainsi que d'un registre de faits d'acte de violences vis-à-vis des tiers
- S'assurer de la sécurisation des bâtiments
- Améliorer la visibilité des issues de secours et moyens d'extinctions à l'aide de pictogramme
- Organisation d'une visite périodique par le SEPP
- Etablissement d'une brochure d'accueil et d'accompagnement des nouveaux collaborateurs
- Poursuite du plan d'action mis en place à la suite de l'analyse de risques psychosociale

GESTION ET SUPPORTS INSTANCES

Le CA s'est réuni 5 fois en 2023 : les 06 février, 15 mai, 14 juin, 26 septembre et le 05 décembre. Les séances se sont déroulées en présentiel.

Compositions du CA

Villes

Namur

- Madame Fanny Simon
- Monsieur Alain Gillet
- Madame Imran Kurtulus

Sambreville

- Monsieur Vincent Acquisto
- Madame Ginette Bodart

Ciney

- Monsieur Jean-Marc Gaspard

Dinant

- Madame Delphine Claes

Gesves

- Madame Michèle Visart

Andenne

- Madame Sandrine Cruspin

Associatif

- ALPHA 5000 : Monsieur Yoric Bridoux (Président)
- CAL : Monsieur André Verlaine
- CPPS : Madame Béatrice Bashizi
- CIEP : Madame Géraldine Maquet
- CINL : Madame Bénédite Guebs
- CRAIG : Monsieur Jean-François Husson
- Infor Jeunes Namur asbl : Monsieur Raphael Henry
- Mirena : Madame Sandrine Everard
- Vie féminine : Madame Manon Voyeux

Voix consultatives

- UNIA : Madame Astérie Mukarwebeya
- CSC : Madame Anne Leclercq
- FGTB : Monsieur Sébastien Carboni
- CAI (Directrice) : Madame Benoîte Dessicy

Projets

L'ensemble des projets du CAI ont été présentés au CA. Certains ont toutefois bénéficié d'un point d'attention particulier :

- FSE 2022-2025
- Levons les freins
- PCI (CAI- Migrants en transit)
- La lutte contre le racisme et l'extrême droite
- La plénière du PPLI du 06 juin
- L'appel à projet digitalisation
- Les mémorandums
- Le site internet « Guide du migrant »

Mandats/interpellation politique

- Lancement de la commission sous-régionale de concertation du bassin namurois : Le CAI sera représenté par Benoîte et Bernard comme suppléant.

Gestion journalière

Le bureau s'est réuni 5 fois en 2023 : 25 janvier, 06 avril, 21 et 26 septembre et le 23 novembre. Il a repris les points de gestion quotidienne à son actif et la préparation des décisions du CA. Il s'est particulièrement penché sur les ressources humaines, le télétravail et l'analyse de risques psychosociaux.

Le CA a validé les décisions du bureau autour des points de gestion des ressources humaines suivants :

- Les recrutements
- Les accords du non-marchand
- Le plan concerté de formation
- La convention collective de travail relative à la mise en œuvre d'une mesure bien être en 2022
- La CCT droit à la déconnexion

Aspects financiers

Le CA a avalisé le Budget 2024. Et les comptes 2023.

Préparation des AG

Deux AG se sont tenues en 2023, la première le 07 mars avec la présentation du rapport d'activités 2022 et des perspectives 2023 et la deuxième le 14 juin pour une AG autour des comptes et budget, des règles d'évaluation et le renouvellement du mandat du réviseur.

GESTION ET SUPPORTS-INSTANCES

Perspectives 2024

Au-delà du suivi de la gestion quotidienne menée par le bureau, l'objectif du CA sera de :

- La préparation de la modification des statuts,
- Suivre le dossier PCI Label, PCI Commémoration 60e, le dossier Forem et FSE 2022-2027,
- Suivre l'organisation de la plénière du PPLI au regard de la préparation des mémorandums,
- Suivre la préparation de l'organisation du 40e anniversaire du CAI.,
- Suivre l'évolution de l'élaboration de la politique concertée de formation et les différentes mesures et CCT du secteur,
- Suivre l'évolution du décret et du financement du secteur en particulier des CRI.

Préparation des AG ordinaire et extraordinaire du 13 mars 2024

- Présentation du rapport d'activités 2023 et des perspectives 2024, l'admission / démission et changement de représentants et la modification des statuts.

Suivi de la mise en œuvre

- Suivi de la gestion quotidienne et des projets.
- Suivi de la situation financière
- Suivi des interpellations politiques.

Préparation de l'AG du 11 juin 2024

- Comptes, bilan et budget.
- Admission/démission/changement de représentants.

ANNEXES

PARTICIPATIONS INSTITUTIONNELLES

Au niveau régional

Discri

Le DisCRI rassemble les Centres Régionaux. Les travailleurs participent aux groupes de travail (PLI, initiatives locales, FLE, citoyenneté, bilan social, dispositif des primo-arrivants, formation, coordination).

Le CAI est membre de l'AG et du CA.

CMGV

Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms en Wallonie La R.W a demandé au CAI d'initier l'association devenue Asbl. Depuis, la directrice du CAI est membre du CA.

Comité d'accompagnement FSE

Fond social européen Initié par la Région wallonne rassemblant les centres régionaux.

AMIF

Le CAI fait partie du comité de pilotage du projet AMIF des CRI introduit par le CRIC.

FESEFA

Fédération des Employeurs du Secteur de l'Education Permanente et de la Formation des Adultes asbl Le CAI est membre de l'assemblée générale et du conseil d'administration. La directrice représente les centres régionaux au conseil d'administration.

CESW

Le CAI est membre effectif au sein de la section « Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère » de la Commission Action/Intégration sociale du CESW.

FOREM

Le CAI est membre effectif de la commission sous régionale de concertation Namur.

CODEF

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Au niveau provincial

Craig

Centre de Recherche en Action publique, Intégration et Gouvernance

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Canal C devenu Boukè

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Lire & Ecrire

Le CAI est membre de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

CLPS

Centre local de promotion de la santé en Province de Namur

Le CAI est membre de l'assemblée générale et du conseil d'administration

IBEFE

Instances Bassin Enseignement qualifiant Formation - Emploi

Le CAI participe aux réunions en tant que membre invité avec voix consultative.

Centre Culturel Régional de l'arrondissement de Namur

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

CSA

Coordination sida assuétude

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Fondation Joseph Denamur

Le CAI est membre de l'AG et du conseil d'administration.

Et participe aux réunions de la concertation wallonne des acteurs en charge des Mena

Au niveau local

Plateformes partenariales du Forem

Le CAI participe à celles de Namur et Sambreville, Andenne et Dinant.

Plans de Cohésion Sociale

Le CAI est membre des comités d'accompagnement et participe à certains groupes de travail. (Namur, Sambreville, Andenne, Gembloux, Viroinval, Florennes, Dinant, Onhaye, Anhée, Beauraing, Couvin, Fosses-la-Ville, Hastière, Houyet, Jemeppe-Sur-Sambre, Mettet, Rochefort, Sombreffe, Somme-Leuze, Philippeville et Ciney).

Namur

Plateforme namuroise du Social de Namur

Le CAI est membre du comité de pilotage pour le secteur éducation/culture/interculturel.

Alpha 5000

Le CAI fait partie de l'assemblée générale suite à la reprise du secteur « français pour non francophones » du CAI

Relais social urbain namurois

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Fucid

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Commission sous-régionale de concertation du bassin namurois

Le CAI est membre.

ANNEXES

SIGLES ET ACRONYMES

UTILISÉS AU CAI, DANS CE RAPPORT OU AILLEURS...

(Liste non exhaustive...)

A.D.A.S.	Aide aux devoirs et animation
ACRF	Action chrétienne rurale des femmes
ADDE	Association pour le Droit des Etrangers
AFICo	Animation Formation Information Coordination (asbl.)
AG	Assemblée générale
AMO	Aide en milieu ouvert
AMU	Aide médicale urgente
AMIF	Fonds Asile, Migration et Intégration
AOC	Atelier d'orientation citoyenne
APD	Aide aux personnes déplacées
APE	Aides à la promotion de l'emploi
APEF	Association paritaire pour l'emploi et la formation
APL	Aide personnalisée au logement
AS	Assistant social
ASBL	Association sans but lucratif
AVIQ	Agence pour une vie de qualité
BAPA	Bureau d'accueil des primo-arrivants
BRPP	Bail de la résidence principale du preneur
C(P)SA	Coordination (provinciale) sida assuétudes
CAI	Centre d'action interculturelle
CA	Conseil d'administration
CAIBS	Centre d'action interculturelle de la Basse Sambre
CAO	Centre d'accueil et d'orientation
CAR	Centre d'accueil pour réfugiés
Carda	Centre d'Accompagnement Rapproché pour Demandeurs d'Asile en souffrance mentale
CASIW	Cellule d'Appui pour la Solidarité Internationale Wallonne
CBAI	Centre bruxellois d'action interculturelle
Ce.R.A.I.C.	Centre régional d'action interculturelle du Centre (La Louvière)
CEB	Certificat d'études de base
CECLR	Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme
CECR	Cadre européen commun de références (niveau de langues)
CEDEM	Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations
CEFo	Carrefour Emploi Formation
CEPAG	Centre d'Education Populaire André Genot
CESS	Certificat d'enseignement secondaire supérieur
CESEF	Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation
CGE	ChanGement pour l'Egalité
CHRVS	Centre hospitalier régional du Val de Sambre
CIFoP	Centre Interuniversitaire de Formation Permanente
CINL	Centre des immigrés Namur-Luxembourg
CIRÉ	Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Étrangers
CLPS	Centre local de promotion de la santé

C.N.C.D.	Centre national de coopération au développement
CoDIS	Comité de Dialogue Interculturel Sambrevillois
CPAS	Centre public d'action sociale
C.R.A.I.G.	Centre de Recherche en Action publique, Intégration et Gouvernance
CRI	Centre régional d'intégration
CRIBW	Centre régional d'intégration du Brabant Wallon
CRIC	Centre régional d'intégration de Charleroi
CRIDEP	Centre de Relations Internationales, de Développement et d'Éducation Permanente
CRIPEL	Centre régional pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège
CRVI	Centre régional de Verviers pour d'intégration
CSCIN	Centre socioculturel des immigrés de la province de Namur
CSEF	Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation
CSC	Confédération des syndicats chrétiens
CV	Curriculum vitae
D+	Discrimination positive
DA	Demandeur d'asile
DAPA	Dispositif d'accueil des primo-arrivants
DE	Demandeur d'emploi
DE CCI	Demandeur d'emploi chômeur complet indemnisé
DEI	Demandeur d'emploi indemnisé
DICS	Direction interdépartementale de la Cohésion sociale
DISCRI	Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration
DISIE	Dispositif d'interventions intégrées pour l'emploi
EFT	Entreprise de formation par le travail
ENARO	European network of asylum reception organizations
ETP	Equivalent temps plein
FCPPF	Fédération des centres pluralistes de planning familial
FEI	Fonds européen d'intégration
FIC	Formation à l'intégration citoyenne
FIFF	Festival international du film francophone
FIPI	Fonds d'impulsion à la politique d'immigration
FLE	Français langue étrangère
FRB	Fondation Roi Baudouin
FRW	Fondation rurale de Wallonie
FSE	Fonds social européen
FUCID	Forum Universitaire de Coopération Internationale et de Développement
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
GABS	Groupe d'animation de la Basse-Sambre
GAI	Groupe d'action interculturelle
GERME	Groupe de recherche sur les Relations Ethniques, les Migrations et l'Égalité
GT	Groupe de travail
HENALLUX	Haute école de Namur – Liège – Luxembourg
Hors UE	Hors Union Européenne
IDEF	Institut pour le Développement de l'Enfant et de la Famille
IEPSCF	Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française
IFAPME	Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
ILA	Initiative locale d'accueil
ILDS	Initiative locale de développement social
ILFoP	Institut Libre de Formation Permanente
ILI	Initiative locale d'intégration
INAMI	Institut national d'assurance maladie-invalidité
INS	Institut national de statistiques
IRFAM	L'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations
ISP	Insertion socioprofessionnelle
ITECO	Centre de formation pour le développement et la solidarité internationale
ITN	Institut Technique de Namur
KCE	Centre fédéral d'expertise de soins santé
LDDE	Ligue des Droits de l'Enfant
MENA	Mineur étranger non accompagné

MI	Médiation interculturelle
MIN	Mentorat interculturel namurois
MJT	Maison des jeunes de Tamines
MM	Maison médicale
NEW	Namur-Europe-Wallonie
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OSIM	Organisation Solidarité Issus de la Migration
PAC	Présence et actions culturelles
PCI	Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité
PCS	Plan de cohésion sociale
PEOE	Personne étrangère ou d'origine étrangère
PF	Plateforme
PFV	Plateforme francophone du volontariat
PFCQ	Plate-forme Communale des Quartiers
PIPSa	Pédagogie interactive en promotion de la santé
PIPSISS	Portefeuille Intégré de Projets Structurants en Insertion Sociale à Sambreville
PLIC	Plan local d'intégration et de cohabitation
PMS	Psycho-médico-social
PPLI	Plan provincial et local d'intégration
PSE	Promotion de la Santé à l'Ecole
PST	Plan stratégique transversal
PSIPN	Plateforme de solidarité internationale de la province de Namur
R.I.(S)	Revenu d'intégration (sociale)
RDC	République Démocratique du Congo
RIN	Radio interculturelle namuroise
RSUN	Relais social urbain namurois
RUN	Radio universitaire namuroise
RWLP	Réseau wallon de lutte contre la pauvreté
SAJ	Service d'aide à la jeunesse
SCI	Service Civil International
SEFoP	Service d'Education et de Formation Populaire
SEM	Service entraide migrants
SeTIS	Service de traduction et d'interprétariat social
SIDD	Séance d'info «Droits et devoirs»
SIEP	Service d'Information sur les Etudes et les Professions
SIREAS	Service international de recherche, d'éducation et d'action sociale
SIS	Services d'Insertion Sociale
SMES-B	Santé mentale et exclusion sociale –Belgique
SPAS	Service provincial d'action sociale
SPW	Service public de Wallonie
SSI	Semaine de la solidarité internationale
STICS	Service pour la transformation, l'innovation et le changement social
UBO	Ultimate Beneficial Owner
UCL	Université catholique de Louvain
ULiège	Université de Liège
U	Namur Université de Namur
UVCW	Union des Villes et Communes de Wallonie
VMC	Vlaams minderheden centrum
VTC	Vivre et communiquer au travail

Equipe du CAI

Novembre 2023

Direction



Benoîte Dessicy

Equipe administrative



Fabienne Debecker
Coordination administrative
et financière



Khadija Akantayou
Secrétariat de direction



Axel Decaestecker
Secrétariat général



Ghislaine De Block
Organisation
d'événements



Benjamin Willame
Comptabilité



Oksana Gezei
Secrétariat général et
accompagnement
interculturel



Maria Michailidou
Entretien des bâtiments
accueil et intendance

Equipe pédagogique



Emilie de Liamchine
Coordination pédagogique
et de projets



Emily Seleck
Communication



Mohamed Mhadbi
Appui aux projets



Bernard Forget
Coordination du
parcours d'intégration

1^{ère} ligne Accompagnement interculturel

Bureau d'accueil



Souleyman
Abba



Marie
Dalpiaz



Armand
Nyoung



Shpetime
Beca



Rosette
Feza Bisimwa



Florine
Thibaux



Olga
Brozghal



Rahmi
Gursever

Insertion socioprofessionnelle



Milana
Gerikhanova



Marzieh
Rajpout



Catherine
Solek

2^{ème} ligne



Abderrahman Akantayou
Coordination d'activités
interculturelles



Véronique Bourgeois
Formations



Mailanie Chavalle
Responsable projet
« Ukraine »



Maxime Fabry
Coordination d'activités
d'intégration



Catherine Hachez
Coordination d'activités
d'intégration



Honorine Kuete
Projet ISP-Diversité



Sami Pieczynski
Lutte contre le racisme et
les discriminations



Nicolas Verkens
Coordination d'activités
d'intégration



CAI Centre d'Action
Interculturelle
de la province de Namur ASBL



Éditrice responsable : Benoîte Dessicy, 081 73 71 76

N° d'entreprise 0429681789 - Compte bancaire : BE10 0012 3001 8604 - RPM Tribunal de Namur - février 2023



Cofinancé par l'Union européenne



Wallonie



PROVINCE
de NAMUR
Vivre Mieux



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

forem.